



ministère de l'environnement



unité nationale de coordination sur
les changements climatiques



ministère de jeunesse
et de sport

unicef 

pour chaque enfant

Note de synthèse de la Stratégie Nationale de l'Engagement des jeunes en faveur d'une action climatique inclusive

Horizon 2035



Avant-propos de Son Excellence Monsieur Le Ministre de l'Environnement

Les changements climatiques constituent aujourd'hui l'un des principaux défis auxquels le monde est confronté, tant au niveau international que national, en raison de leurs répercussions croissantes sur les systèmes environnementaux, économiques et sociaux. Ces impacts se manifestent notamment par l'intensification et la fréquence accrue des phénomènes climatiques extrêmes, tels que les vagues de chaleur, les inondations, l'augmentation des températures et la baisse des précipitations, ainsi que par l'élévation accélérée du niveau de la mer, ce qui nécessite une réponse urgente et efficace, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de projets de protection du littoral en Tunisie.

Face à cette situation climatique préoccupante, la République tunisienne réaffirme son engagement ferme à faire face aux effets des changements climatiques, dans le cadre d'une approche globale et intégrée fondée sur le renforcement de la résilience et la promotion de la justice climatique.

Dans ce cadre, la Tunisie a pris plusieurs engagements et mesures, parmi lesquels :

- ▶ * *L'adoption de la nouvelle Constitution tunisienne, notamment son article 45, qui consacre des principes relatifs à la protection de l'environnement et à la lutte contre les changements climatiques, garantissant ainsi la durabilité des ressources naturelles et le droit des générations futures à vivre dans un environnement sain ;*
- ▶ * *La signature et la ratification de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, du Protocole de Kyoto et de l'Accord de Paris sur le climat ;*
- ▶ * *L'élaboration de la Stratégie nationale de développement à faible émission de carbone à l'horizon 2050, visant à atteindre la neutralité carbone et à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les différents secteurs stratégiques, ainsi que l'élaboration du Plan national d'adaptation aux changements climatiques et de la contribution déterminée au niveau national (CDN 3.0).*

La dimension jeunesse est désormais devenue un pilier central de la politique climatique nationale, notamment dans l'élaboration des documents stratégiques liés à la mise en œuvre des objectifs nationaux de lutte contre les changements climatiques, en particulier dans le cadre de l'élaboration de la CDN 3.0, qui ont adopté une approche participative inclusive impliquant effectivement les jeunes à toutes les étapes de préparation, de conception et de définition des orientations et priorités climatiques nationales.

L'État tunisien accorde une importance particulière à la jeunesse, conscient du rôle essentiel qu'elle joue dans le soutien aux efforts nationaux visant à relever les défis climatiques. Bien que les jeunes figurent parmi les catégories les plus affectées par les changements climatiques, aux côtés des enfants, ils représentent également une force motrice et un levier majeur du changement, notamment dans les domaines de la justice climatique, de la création d'emplois verts, du soutien à l'entrepreneuriat climatique, de l'accès à l'information climatique, de la formation et de l'éducation environnementale, de la protection de la biodiversité, du renforcement de la sécurité alimentaire et énergétique, ainsi que du soutien aux groupes vulnérables et du renforcement de leur résilience.

Dans ce contexte, la Tunisie a lancé l'initiative « Jeunes négociateurs climatiques », qui vise à former et autonomiser un groupe de jeunes afin de leur permettre de participer activement, aux côtés de la délégation nationale, aux négociations



de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Par ailleurs, une équipe composée de 45 jeunes filles et garçons, issus de toutes les régions de Tunisie et engagés dans l'action climatique, a été constituée afin de garantir leur participation durable et significative au processus d'élaboration et de mise en œuvre des outils et politiques climatiques nationales.

Dans ce cadre s'inscrit la « Stratégie nationale pour l'engagement des jeunes dans l'action climatique inclusive à l'horizon 2035 », élaborée selon une approche participative et intégrée, tenant compte des spécificités territoriales et des aspirations des jeunes dans l'ensemble des régions du pays. Cette stratégie vise notamment à :

- ▶ * *Renforcer les capacités individuelles et collectives des jeunes âgés de 15 à 34 ans ;*
- ▶ * *Soutenir leur rôle en tant qu'acteurs du changement au sein de leurs familles et communautés ;*
- ▶ * *Promouvoir leur participation effective et durable aux processus de prise de décision climatique aux niveaux local, national et international.*

Convaincus que les jeunes constituent un pilier fondamental de l'action climatique, et conformément aux principes de l'Accord de Paris ainsi qu'aux décisions de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, notamment celles relatives à l'Action pour l'autonomisation climatique, nous réaffirmons, à travers cette stratégie, notre volonté de renforcer davantage leur rôle en tant qu'acteurs majeurs, en leur offrant les moyens d'exprimer leurs voix et de valoriser leurs initiatives. Cela contribuera à renforcer la réponse nationale aux changements climatiques, à accélérer la mise en œuvre des politiques publiques y afférentes, et à construire un avenir durable pour une Tunisie plus résiliente, au bénéfice des générations présentes et futures.

Habib Abid

Le Ministre de l'Environnement

Avant-propos de Son Excellence Monsieur le ministre de la Jeunesse et des Sports

Dans un contexte international marqué par l'intensification des impacts des changements climatiques et l'ampleur croissante de ses défis transfrontaliers, la République Tunisienne réaffirme son engagement constant à contribuer activement aux efforts internationaux visant la réalisation d'une transition environnementale juste et inclusive, fondée sur les principes de justice climatique et d'équité intergénérationnelle, conformément à ses engagements internationaux en matière de climat et de développement durable.

Consciente des répercussions profondes des changements climatiques sur les droits fondamentaux, notamment le droit d'accès à l'eau, à l'alimentation, à la santé, à l'éducation, à l'emploi et au travail décent, la Tunisie adopte une approche fondée sur les droits humains, plaçant la dignité humaine au cœur des politiques publiques et soulignant l'interdépendance étroite entre l'action climatique et le développement durable.

C'est dans cette perspective que s'inscrit l'adoption de la Stratégie nationale de l'engagement des jeunes dans l'action climatique inclusive à l'horizon 2035, en complémentarité avec la Stratégie nationale de la jeunesse à l'horizon 2035 et avec l'ensemble des politiques nationales connexes, notamment les Contributions Déterminées au niveau National (CDN), les plans d'adaptation et les voies de transition écologique.

Cette stratégie traduit une avancée structurante vers une gouvernance climatique participative et multiniveaux, reconnaissant les jeunes en tant qu'acteurs à part entière et des partenaires stratégiques du processus de la prise de décision. Elle vise à renforcer leur participation effective et influente dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques climatiques, dans le respect des principes de transparence, de redevabilité et d'inclusion.

Cette stratégie repose également sur une approche inclusive et transformative, fondée sur l'articulation des dimensions sociales, économiques et territoriales. Elle vise à soutenir la participation effective et l'autonomisation des jeunes, en tenant compte de la diversité de leurs profils, et en accordant une attention particulière aux groupes les plus vulnérables, dans une perspective de renforcement de la justice climatique et sociale.

La stratégie s'articule autour d'un ensemble d'axes stratégiques intégrés, visant notamment :

- ▶ *Le renforcement des capacités des jeunes et le développement de leurs compétences vertes ainsi que leur culture de résilience climatique ;*
- ▶ *L'appui à l'innovation environnementale et à l'entrepreneuriat durable ;*
- ▶ *La création d'un environnement institutionnel et social favorable à l'engagement citoyen dans le domaine de l'action climatique inclusive*
- ▶ *La mise en place de mécanismes de coordination efficaces visant à assurer la cohérence et la complémentarité des politiques sectorielles.*

Elle prévoit également la mise en place de mécanismes durables de participation des jeunes, à travers le développement de plateformes de concertation et d'échanges, le renforcement du rôle des instances représentatives, ainsi que l'intégration d'indicateurs spécifiques relatifs à la participation des jeunes dans les systèmes de suivi et d'évaluation ; afin d'améliorer l'efficacité des politiques publiques et leur capacité de réponse aux aspirations des jeunes.

À travers cette vision, la Tunisie œuvre à former une généra-



tion de jeunes engagés, conscients et capable de contribuer activement au renforcement de la résilience des communautés, à l'adaptation aux changements climatiques et d'accompagner la transition vers une économie verte à faibles émissions de carbone.

La réalisation des objectifs de cette stratégie repose sur une mobilisation collective et concertée de l'ensemble des acteurs concernés, incluant les institutions publiques, la société civile, le secteur privé et les partenaires internationaux, dans une dynamique de partenariats fondée sur le partage d'expertise, le transfert de connaissances et la mobilisation des ressources.

Dans ce cadre, la Tunisie réaffirme son engagement à poursuivre son implication active au sein des dynamiques internationales liées à l'action climatique, tout en renforçant la participation des jeunes dans les espaces internationaux, en reconnaissant leur rôle central en tant que force de proposition et source d'innovation face aux défis climatiques.

En conclusion, la Tunisie réitère sa détermination à placer les jeunes au cœur de l'action climatique, convaincue que la durabilité et la justice climatique ne pourront se réaliser pleinement qu'avec l'engagement effectif des jeunes et par leur pleine participation à la construction d'un avenir plus équitable et plus équilibré pour les générations présentes et futures.

Sadok Mourali

le ministre de la Jeunesse et des Sports

Acronymes

ANETI	Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant
ANME	Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie
APII	Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation
BTR	Rapport Biennal de Transparence sur l'action climatique
CC	Changements Climatiques
CCNUCC	Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
COP	Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDN / NDC	Contribution Déterminée au niveau National (Nationally Determined Contribution)
EDD	Éducation au Développement Durable
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GES	Gaz à Effet de Serre
INM	Institut National de la Météorologie
MARHP	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche
ME	Ministère de l'Environnement
MFES	Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Seniors
ODD	Objectifs de Développement Durable
OSC / ONG	Organisations de la Société Civile / Organisations Non Gouvernementales
PNA	Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques
MRV	Mesure, Rapportage et Vérification des actions climatiques
STEG	Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz
UGPO-CC	Unité de Gestion par Objectifs pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le Climat

Table des matières

1. Cadre général	8
1.1 Le cadre général mondial	8
1.2 Cadre national	1
2. Cadre Conceptuel	4
3. Méthodologie	7
4. L'exposition des jeunes aux risques climatiques	5
5. Vision, principes et Objectifs généraux et spécifiques	9
5.1 Vision	9
5.2 Principes	9
5.3 Objectifs Généraux et spécifiques /Résultats Attendus	10
5.3.1 Objectifs Généraux	10
5.3.2 Objectifs Spécifiques	10
5.3.3 Résultats attendus	11
6. Axes stratégiques & principales actions	14
Axe stratégique 1. Renforcement des capacités de travail individuelles et collectives des jeunes (15-34 ans)	14
Axe stratégique 2. L'ancrage social et familial de l'engagement des jeunes	16
Axe stratégique 3 : Aspect structurel et coordination de l'engagement des jeunes	18
7. Plan d'action, Budget & acteurs de mise en œuvre	22
8. Mécanismes de mise en œuvre	66
8.1 Mise en place d'un comité de pilotage (Acteurs clés et partenaires (Environnement Jeunesse, Education, etc...))	66
8.2 Création d'un groupe de travail thématique jeunesse -Climat & Comités régionaux jeunes-Climat	67
8.3 Elaboration des plans régionaux de mise en œuvre de la stratégie nationale jeunesse-climat	69
8.4 Intégration des indicateurs de résilience de la stratégie nationale dans la CDN et dans les plans sectoriels de performances budgétaires	69
8.5 Mise en place d'un plan de communication sur la mobilisation et l'engagement des jeunes dans la mise en œuvre de la stratégie	69
9 Mécanisme de suivi et évaluation des résultats de la stratégie	72
9.1. Cadre de suivi et d'évaluation : résultats attendus, indicateurs et moyens de vérification	72
9.2 Implication des jeunes dans l'évaluation de la stratégie	73
9.3. Émission de rapports périodiques	74
10. Mécanismes financiers de mise en œuvre	77
Annexe.	79
Tendances chiffrées de la participation des enfants et des jeunes dans les consultations régionales	79

1. CADRE GÉNÉRAL



1. Cadre général

1.1 Le cadre général mondial

Le changement climatique représente l'un des plus grands défis de notre époque. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), dépasser le seuil de réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle entraînerait des conséquences irréversibles pour l'environnement et l'humanité.

Ces bouleversements n'épargnent aucune région du monde et touchent de manière disproportionnée les populations les plus vulnérables, en particulier les jeunes. Ces derniers, qui représentent près de la moitié de la population mondiale, sont en première ligne face aux conséquences du dérèglement climatique.

Face à ces enjeux, l'engagement des jeunes dans l'action climatique devient non seulement essentiel, mais aussi de plus en plus reconnu dans les cadres internationaux.

En effet, bien que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), adoptée en 1992, n'ait pas expressément mentionné la jeunesse, elle a néanmoins mis les bases de l'autonomisation climatique, notamment à travers son article 6, qui met l'accent sur l'importance de l'éducation, de la sensibilisation et de la participation du public dans la lutte contre le changement climatique. Cette approche a été renforcée et consolidée par l'Accord de Paris (2015), notamment dans son article 12.

Un tournant significatif a eu lieu lors de la Conférence des Parties (COP) 9 en 2003, où, pour la première fois, les jeunes ont été reconnus comme un groupe spécifique à inclure dans les actions climatiques. Ce moment a marqué un pas décisif vers leur reconnaissance formelle au sein des processus internationaux. Ce cheminement a permis une prise en compte progressive de leur rôle dans les COP suivantes, avec une participation de plus en plus active et influente. La Décision 1/CP.21, adoptée lors de la COP21, a ainsi encouragé de manière affirmée la participation active des jeunes dans les processus décisionnels, soulignant l'importance de leur contribution pour définir les solutions aux défis posés par le changement climatique.

Parallèlement à ce cadre spécifique, l'évolution du cadre international général reflète une compréhension croissante de l'interconnexion entre jeunesse, environnement et développement durable. Dès 1995, les Nations Unies avaient déjà intégré l'environnement parmi les domaines prioritaires du Programme d'action mondial pour la jeunesse. Ce programme s'est progressivement renforcé en cohérence avec des textes majeurs tels que la Déclaration de Rio, affirmant les droits des jeunes à participer aux décisions environnementales. Plus récemment, la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse de 2021 a introduit une perspective transversale sur les enjeux climatiques, sécuritaires et humanitaires, reconnaissant que les jeunes sont non seulement touchés par les impacts environnementaux mais peuvent également jouer un rôle transformateur dans la consolidation de la paix et la résilience des communautés.

L'éducation apparaît ainsi comme une clé stratégique

de cette mobilisation. Des initiatives telles que la Déclaration de la Jeunesse sur la Transformation de l'Éducation ou encore le Cadre mondial « Éducation pour le Développement Durable (EDD) pour 2030 » affirment la nécessité de repenser les systèmes éducatifs pour qu'ils soient en phase avec les défis écologiques contemporains. Cette dynamique a été récemment renforcée par le Partenariat pour une Éducation Verte, lancé en 2022 lors du Sommet sur la transformation de l'éducation, qui vise à doter chaque apprenant des compétences nécessaires pour affronter la crise climatique.

Pourtant, malgré cette volonté politique affichée, la réalité sur le terrain reste préoccupante. Selon les résultats de l'enquête mondiale menée par l'UNESCO en 2022, une majorité écrasante des jeunes interrogés – près de 70 % – déclarent ne pas être en mesure d'expliquer clairement ce qu'est le changement climatique, ou n'en connaître que les grandes lignes. Cette donnée remet en question la qualité actuelle de l'éducation climatique dispensée dans les établissements scolaires. L'enquête révèle également des disparités générationnelles et de genre significatives. Plus les jeunes sont âgés, plus leur niveau d'insatisfaction vis-à-vis de leur expérience éducative en matière climatique augmente, suggérant une déconnexion croissante entre les contenus enseignés et les attentes ou préoccupations réelles des apprenants. Par ailleurs, les filles semblent moins confiantes que les garçons quant à leur capacité à faire face aux défis climatiques à l'aide des enseignements reçus, pointant ainsi un enjeu fondamental d'équité et d'inclusion dans les dispositifs pédagogiques actuels.

Ces constats soulignent l'urgence d'un renouvellement en profondeur de l'approche éducative, afin de garantir à chaque jeune – quel que soit son genre, son âge ou son territoire, une éducation climatique complète, contextualisée et porteuse de pouvoir d'agir.

L'engagement des jeunes dans l'action climatique bénéficie également d'un cadre institutionnel renforcé au sein des mécanismes multilatéraux. La création de YOUNGO, le groupe officiel des enfants et des jeunes auprès de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), marque un tournant décisif dans cette reconnaissance. Formé en 2009 et officiellement reconnu comme constituante en 2011 lors de la COP17 à Durban, YOUNGO dispose désormais d'un droit formel à la participation dans les négociations climatiques internationales. Ce statut lui permet non seulement de soumettre des contributions officielles, mais aussi d'intervenir activement dans les processus de décision, en représentant la voix plurielle des jeunes du monde entier au sein de l'espace onusien.

Cette reconnaissance ne se limite pas à la CCNUCC. D'autres espaces de gouvernance mondiale ont intégré la jeunesse comme acteur central dans les transformations environnementales. À ce titre, l'UNESCO a lancé en 2019 le Réseau YOU-CAN (UNESCO Youth Climate Action Network), une initiative structurante visant à fédérer les efforts de jeunes engagés pour le climat à travers le monde. Annoncé à la COP25 à Madrid, ce réseau a pour ambition de favoriser la coopération entre les mouvements de jeunesse, de soutenir la recherche-action menée par les jeunes, et d'offrir une plateforme de coordination, de mise en réseau et de renforcement des capacités.

Ces dispositifs institutionnels traduisent une évolution fondamentale : les jeunes ne sont plus perçus uniquement comme bénéficiaires des politiques climatiques, mais comme acteurs légitimes dotés d'un rôle consultatif, critique et créatif. L'existence de ces espaces permet une structuration durable de leur participation, tout en assurant une meilleure intégration de leurs propositions dans les politiques climatiques internationales.

Un moment clé dans cette dynamique de reconnaissance de la jeunesse en tant qu'acteur du changement climatique a eu lieu en 2019 lors de la COP25 à Madrid, avec la signature historique de la Déclaration intergouvernementale sur les enfants, les jeunes et l'action climatique. Cette déclaration a symbolisé un engagement fort en faveur de l'adoption de politiques climatiques inclusives et adaptées aux besoins et réalités des jeunes. Grâce à l'UNICEF, qui a joué un rôle central dans la co-déposition de cette déclaration, les gouvernements ont été encouragés à prendre des mesures concrètes pour intégrer les aspirations des jeunes dans les politiques climatiques mondiales. Cette initiative a lancé un appel à tous les États Membres des Nations Unies à rejoindre cet engagement, soulignant la nécessité de respecter les droits des jeunes tout en les impliquant activement dans la lutte contre le changement climatique.

En 2021, lors de la COP26, cette dynamique a été renforcée par l'adoption d'un programme de travail qui a permis d'élargir le mandat des dialogues sur l'autonomisation climatique, en définissant des priorités stratégiques pour une action climatique inclusive. Les domaines identifiés ont permis de structurer l'implication des jeunes dans l'action climatique. Les dialogues annuels qui en résultent sont désormais un outil central pour assurer que l'autonomisation des jeunes et leur participation restent au cœur des efforts internationaux pour le climat. Ce cadre renforce l'idée que les jeunes ne sont plus seulement des acteurs de demain, mais des participants actifs, consultés et écoutés dans les processus de décision climatiques.

En 2023 également, la COP28, à travers l'adoption du premier Bilan mondial (Global Stocktake), a mis en évidence l'écart persistant entre les engagements actuels et les trajectoires compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris, tout en réaffirmant le rôle central des parties prenantes non étatiques, notamment la jeunesse, dans l'augmentation de l'ambition et le suivi de la mise en œuvre.

En conclusion, la reconnaissance internationale de l'engagement des jeunes dans la lutte contre les changements climatiques reflète une évolution importante dans les processus de gouvernance mondiale. Les jeunes sont désormais reconnus non seulement comme des victimes potentielles des effets du changement climatique, mais aussi comme des acteurs essentiels dans la définition et la mise en œuvre des solutions climatiques. Cette prise en compte croissante dans les débats et les actions climatiques souligne leur rôle central dans la construction d'un avenir durable.

1.2 Cadre national

En Tunisie, les projections climatiques à l'horizon 2100 révèlent une évolution alarmante de plusieurs indicateurs clés : diminution significative des précipitations annuelles, augmentation marquée des températures maximales et minimales, intensification des vagues de chaleur, allongement des périodes de sécheresse, et élévation du niveau de la mer. En effet, selon la CDN 3.0, les projections climatiques nationales pour 2050 et 2100 montrent des tendances inquiétantes selon les scénarios SSP2-4.5 et SSP5-8.5. Sous le scénario intermédiaire SSP2-4.5, la température moyenne mondiale devrait augmenter de 1,6 °C d'ici 2050 et de 2,5 °C d'ici 2100 par rapport aux niveaux préindustriels.

Face à cette réalité, il devient impératif d'accélérer la réponse nationale. Les jeunes, en tant qu'acteurs de changement, doivent être placés au cœur des réponses climatiques pour construire une résilience durable.

En effet, sur le plan démographique, la Tunisie comptait environ 11.9 millions d'habitants en 2024, dont près d'un tiers sont des enfants et 13,4 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans. Cette jeunesse constitue une force vive et un levier stratégique pour accélérer la transformation économique et sociale, réduire les inégalités et contribuer à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD). Cette réalité démographique est par ailleurs consacrée au plus haut niveau normatif : la Constitution tunisienne de 2022, dans son article 13, reconnaît d'ailleurs la jeunesse comme un pilier essentiel du développement social, économique et politique. Cette dynamique démographique et la reconnaissance constitutionnelle du rôle central de la jeunesse sous-tendent la définition d'un cadre stratégique dédié dédiés à l'autonomisation et à la participation active des jeunes.

Dans ce contexte, la prise en compte effective de la jeunesse s'impose également comme un enjeu central des politiques publiques sectorielles, en particulier dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques.

Le cadre national tunisien en matière de lutte contre les changements climatiques a connu des avancées notables, notamment à travers l'adoption de stratégies et plans d'action. Toutefois, il reste encore de nombreuses opportunités pour améliorer la coordination institutionnelle et assurer une inclusion plus systématique et structurée de l'engagement de la jeunesse dans l'action climatique. L'activation de mécanismes de gouvernance participative, tels que les groupes de jeunes négociateurs climatiques ou le Bureau Consultatif de la Jeunesse (BCJ), constitue un levier essentiel pour renforcer leur implication dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques climatiques nationales. Parallèlement aux efforts menés par les ministères, un certain nombre d'initiatives associatives ont émergé. L'exemple de l'Association Réseau Enfants de la Terre (RET) et de son initiative de l'Alliance des Jeunes PAR (Participatory Action Research) 1 & 2 en partenariat avec l'UNICEF couvrant l'ensemble des 24 gouvernorats, en est un témoignage significatif. Cette initiative a permis à près de 5000 jeunes de bénéficier de programmes de renforcement des capacités sur les enjeux climatiques, tout en les soutenant dans la

création de projets d'entrepreneuriat climatique. Cette action a ainsi permis de former une cohorte de jeunes leaders capables de traduire leurs connaissances en actions concrètes à l'échelle locale.

Enfin, il y a lieu de constater que l'engagement des jeunes dans la lutte contre les changements climatiques en Tunisie est soutenu par un ensemble de politiques et de stratégies institutionnelles qui, bien qu'ayant des objectifs distincts, jouent un rôle complémentaire dans la promotion de leur participation aux efforts environnementaux.

Ces cadres institutionnels incluent essentiellement la Stratégie Nationale de la Jeunesse (SNJ), la Stratégie Nationale de Transition Écologique (SNTÉ), ainsi que les Politiques Climatiques nationales, notamment la Contribution Déterminée au Niveau National (CDN 3.0.), le Plan National d'Adaptation, et la Stratégie Nationale Bas Carbone et Résiliente aux Changements Climatiques (SNBC-RCC).

La Stratégie Nationale de la Jeunesse récemment adoptée se distingue par sa focalisation spécifique sur les jeunes. Elle reconnaît leur rôle central dans la lutte contre les changements climatiques et cherche à leur offrir des opportunités de participation active en renforçant leurs capacités et en les intégrant dans les processus décisionnels. Cependant, bien qu'elle place les jeunes au cœur de l'action, son efficacité dépend de la mise en place de mécanismes clairs pour leur permettre de jouer un rôle concret et influent dans l'élaboration des politiques environnementales.

La Stratégie nationale de Transition Écologique, quant à elle, constitue un cadre plus large pour la transformation écologique, visant entre autres à engager l'ensemble des acteurs socio-économiques dans la transition vers un modèle plus durable. Bien qu'elle comprenne des initiatives destinées à sensibiliser et former les jeunes, l'engagement des jeunes y apparaît comme un axe transversal, intégré dans un contexte global de transition écologique, mais manquant de mécanismes de mise en œuvre spécifiques et détaillés pour maximiser leur participation.

Les politiques climatiques nationales, bien qu'orientées principalement vers les défis techniques ainsi que les objectifs d'atténuation et d'adaptation, offrent une base précieuse en cohérence avec les engagements internationaux. Toutefois, elles représentent encore une opportunité à renforcer pour intégrer de manière plus explicite et structurée la participation des jeunes. En effet, leur potentiel est réel : une meilleure prise en compte des besoins et des attentes de la jeunesse permettrait de transformer ces politiques en leviers efficaces pour une implication active des jeunes dans l'action climatique.

C'est dans cette dynamique qu'intervient l'initiative « Jeunesse 3.0. » d'implication des jeunes dans l'actualisation de la CDN 3.0, lancée par le Ministère de l'Environnement en collaboration avec le PNUD et UNICEF. Elle vise à contribuer à l'élaboration d'une politique climatique plus inclusive, attentive aux besoins, aux idées et aux contributions des jeunes générations.

implication active des jeunes dans l'action climatique.

C'est dans cette dynamique qu'intervient l'initiative d'implication des jeunes dans l'actualisation de la CDN 3.0. Elle vise à contribuer à l'élaboration d'une politique climatique plus inclusive, attentive aux besoins, aux idées et aux contributions des jeunes générations

2.

CADRE CONCEPTUEL



2. Cadre Conceptuel

Compte tenu de l'importance croissante accordée à la participation des jeunes dans la lutte contre les changements climatiques, il apparaît pertinent d'examiner avec plus de précision la notion d'engagement, afin de mieux cerner ses fondements et ses implications. Ce terme, largement mobilisé dans les discours institutionnels et les recherches contemporaines, ne relève pas d'une définition juridique stricte, mais s'inscrit dans le champ des sciences sociales.

En sociologie, en psychologie sociale ou encore en sciences de l'action collective, l'engagement est compris comme un processus par lequel un individu ou un groupe s'implique de manière continue dans une cause, une action ou une institution. Howard S. Becker (2006), dans ses travaux, insiste sur le caractère souvent implicite de ce processus : il ne résulte pas uniquement d'un choix rationnel, mais aussi de l'effet des contextes sociaux, des réseaux d'influence, et des émotions qui structurent la cohérence des comportements. L'engagement devient ainsi un révélateur des dynamiques sociales à l'œuvre, notamment dans les mobilisations collectives autour de l'environnement et du climat.

Dans cette perspective, la sociologue Kari Norgaard explore la manière dont certaines sociétés, bien qu'informées des risques climatiques, peuvent demeurer inactives. Dans « Living in Denial : Climate Change, Emotions, and Everyday Life », elle met en lumière un phénomène qu'elle qualifie de « déni socialement organisé ». Ce concept permet de comprendre pourquoi, malgré la sensibilisation, les individus adoptent parfois une posture d'évitement face à l'action climatique : non pas par ignorance, mais en raison de blocages émotionnels, de normes sociales ou de contradictions entre savoirs et pratiques quotidiennes.

L'engagement des individus, notamment des jeunes, ne résulte pas uniquement d'une volonté personnelle ou d'un raisonnement rationnel, mais s'ancre profondément dans leur environnement social. Le soutien ou la pression exercés par le milieu familial, les pairs, les

enseignants ou les groupes d'appartenance jouent un rôle déterminant dans le passage à l'action. De même, les normes sociales dominantes – c'est-à-dire ce que la société valorise ou attend – influencent fortement les comportements : dans un cadre où l'action climatique est reconnue et encouragée, l'engagement devient plus probable. Enfin, la présence ou l'absence d'espaces institutionnels de participation (associations, conseils de jeunes, programmes publics, etc.) conditionne largement les possibilités d'implication concrète.

Dans ce sens, l'analyse menée nous a permis de dégager les axes structurants de la stratégie, en mettant en lumière que l'engagement des jeunes ne peut être pleinement compris ni soutenu sans prendre en compte les dimensions sociales et structurelles. Ces dernières, en tant que leviers d'implication et de mobilisation, constituent des piliers fondamentaux de la résilience climatique et sociale. loin d'être périphériques, elles sont au cœur des dynamiques d'inclusion, d'autonomisation et de résilience.

Une telle approche permet non seulement de renforcer la résilience des communautés face aux chocs environnementaux, mais aussi d'ancrer l'action climatique dans une vision à long terme, portée par une jeunesse instruite, protégée, écoutée et engagée.

Aussi, il y a lieu de signaler que loin d'être un simple acte individuel ou ponctuel, l'engagement s'inscrit dans un ensemble complexe de relations, de normes, d'opportunités et de contraintes qui façonnent les trajectoires des jeunes. C'est dans cet environnement social que naissent les motivations, se construisent les identités militantes et se renforcent les capacités à agir de manière durable. La stratégie adoptée s'appuie donc sur cette compréhension élargie, en veillant à ne pas se limiter à l'accompagnement des jeunes déjà mobilisés/engagés, mais en intégrant également ceux dont l'intérêt pour les questions climatiques est encore en formation ou en émergence.

Cette approche permet de reconnaître que l'engagement est un processus évolutif, souvent marqué par des étapes d'observation, de questionnement, puis d'action, et que chaque jeune peut trouver sa place à différentes phases de ce parcours.

3. MÉTHODOLOGIE



3. Méthodologie

La méthodologie adoptée pour l'élaboration de la Stratégie Nationale de l'Engagement des Jeunes en faveur d'une Action Climatique inclusive à l'horizon 2035 s'appuie sur un cadre de référence international solide, intégrant les principes de l'Accord de Paris et les décisions successives de la CCNUCC relatives à l'Action pour l'Autonomisation Climatique (ACE) qui visent à renforcer la participation significative et équitable des jeunes, en les positionnant non plus comme bénéficiaires, mais comme acteurs de changement et partenaires stratégiques dans la gouvernance climatique. Ce cadre est renforcé par les Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment l'ODD 13, ainsi que par les recommandations de l'UNESCO et de l'UNICEF, qui insistent sur l'éducation transformatrice et la justice climatique sensible aux enfants et aux jeunes, soulignant l'importance de créer des espaces sûrs d'expression et d'information.

Elle s'inscrit également dans une approche fondée sur les droits de l'Homme, reconnaissant le droit des jeunes à l'information, à la participation, à l'éducation et à un environnement sain ainsi qu'à un système climatiquement soutenable. Cette perspective place la justice climatique, l'équité intergénérationnelle et la non-discrimination au cœur du processus, en garantissant que chaque jeune puisse contribuer pleinement aux décisions qui façonnent son avenir.

Dans cette perspective, l'analyse comparative des expériences internationales constitue un fondement méthodologique essentiel. L'examen des dispositifs mis en place dans plusieurs pays montre que, malgré la multiplication des initiatives en faveur de la participation des jeunes, rares sont les États qui disposent d'une stratégie pleinement intégrée et spécifiquement dédiée à l'engagement des jeunes en matière climatique. Les mécanismes existants demeurent souvent consultatifs, ponctuels ou fragmentés, sans articulation systémique ni cadre stratégique pérenne. Ce constat a orienté la méthodologie adoptée vers une approche structurée, multisectorielle et ancrée institutionnellement, afin d'éviter les limites observées à l'échelle internationale. Il a également justifié le choix d'une démarche participative élargie, visant à dépasser la simple consultation pour aller vers une co-construction des orientations stratégiques. L'exemple tunisien, marqué par la désignation d'un point focal national ACE et par la volonté d'élaborer une stratégie spécifique à la thématique, illustre ainsi une tentative de réponse structurée aux lacunes identifiées dans les expériences comparées.

L'approche méthodologique adoptée repose sur une dynamique participative déployée à l'échelle régionale dans les cinq districts, dans le but de nourrir une vi-

sion stratégique nationale inclusive. En mobilisant plus que 500 jeunes issus des différents districts, avec des profils variés et des divers niveaux d'engagement, ainsi que des représentants des structures administratives locales, elle permet de construire un dialogue élargi et représentatif entre société civile et institutions publiques.

En effet, les jeunes ont été sélectionnés sur la base de plusieurs critères, dont les plus importants sont :

- ▶ *Tranche d'âge (15 à 34 ans), selon la classification adoptée dans la Stratégie nationale de la jeunesse 2035 de la Tunisie.*
- ▶ *Niveau d'engagement dans l'action climatique. Les jeunes ont été classés en trois catégories principales :*
 - ▶ *Jeunesse active (Actes) : Les jeunes qui ont réellement participé à des initiatives sur les changements climatiques (projets, campagnes de plaidoyer, initiatives environnementales, leadership ou adhésion à des organisations environnementales de jeunesse, etc.).*
 - ▶ *Jeunes intéressés (Intéressé) : Les jeunes qui manifestent de l'intérêt pour les questions climatiques sans implication active préalable bénéficiant souvent de l'activisme des jeunes.*
 - ▶ *Jeunes débutants (Novices) : Jeunes n'ayant pas encore développé d'intérêt particulier ou d'expérience en matière d'action climatique, issus notamment des structures d'accompagnement et d'insertion des jeunes, telles que l'École de la Deuxième Chance, les Centres de Défense et d'Intégration Sociale (CDIS)*

Ce critère de base (niveau d'engagement) a été adopté en raison de sa capacité à intégrer d'autres dimensions telles que le sexe, le handicap, l'appartenance géographique (rurale/urbaine) et le statut social (étudiant, NEET, etc.), sans avoir à mettre en évidence chaque catégorie séparément.

L'absence de certains groupes devient ainsi un indicateur de barrières structurelles, offrant un aperçu des défis à relever pour rendre l'action climatique plus inclusive.

Enfin, la collecte de données a été réalisée à l'aide d'outils interactifs lors d'ateliers régionaux, permettant de dégager des tendances sur l'engagement des jeunes tout en conservant une approche nationale cohérente. Cette démarche garantit que la stratégie repose sur des informations représentatives, qu'elle valorise l'autonomisation et la participation réelle des jeunes, et qu'elle s'inscrit dans une logique durable de co-construction des politiques publiques climatiques.

L'analyse de la participation des jeunes aux ateliers régionaux révèle des dynamiques contrastées mais globalement encourageantes à travers les cinq districts.

Dans le District 1, couvrant les gouvernorats de Béja, Bizerte, Jendouba et Le Kef, situés dans les régions du Nord-Ouest et du Nord-Est de la Tunisie, la majorité des participants étaient des jeunes adultes (plus de 35 ans), tandis que les jeunes de 19 à 34 ans, bien que moins représentés, manifestent un intérêt notable pour les enjeux climatiques. Leur engagement se traduit par des activités dans les maisons de jeunes, les radios locales et des initiatives culturelles servant de leviers pour la sensibilisation, tandis que les jeunes débutants représentent un groupe à fort potentiel à accompagner. La répartition géographique reflète une participation relativement équilibrée entre les différentes localités, favorisée par la proximité des lieux d'atelier.

Dans le District 2, comprenant les gouvernorats d'Ariana, Ben Arous, Manouba, Nabeul, Tunis et Zaghouan, la tranche des jeunes de 19 à 34 ans domine largement, tandis que la participation des adolescents reste marginale. La concentration de jeunes dans les centres urbains et périurbains témoigne de l'accessibilité accrue aux dispositifs d'engagement, soutenant des initiatives variées telles que des jardins pédagogiques, des analyses communautaires sur les phénomènes climatiques, ou encore des actions artistiques à vocation environnementale. Cette mobilisation s'accompagne d'un niveau d'engagement élevé, avec un nombre significatif de jeunes déjà actifs et de jeunes intéressés, révélant un tissu associatif structuré et dynamique.

Le District 3, regroupant les gouvernorats de Kairouan, Kasserine, Mahdia, Monastir, Siliana et Sousse, présente la participation la plus élevée, dominée par les jeunes adultes. La forte présence des participants à Sousse et Monastir souligne l'effet des dynamiques universitaires et associatives sur l'engagement climatique. Les régions moins représentées laissent entrevoir un potentiel encore peu exploité, nécessitant des

actions ciblées pour renforcer l'implication des jeunes dans les milieux majoritairement ruraux et semi-ruraux comme Kairouan et Kasserine.

Dans le District 4, composé des gouvernorats de Gafsa, Sfax, Sidi Bouzid et Tozeur, la participation est également centrée sur les jeunes adultes, tandis que les très jeunes restent peu représentés. La localisation de l'atelier au gouvernorat de Tozeur favorise une forte participation locale, mais des jeunes issus d'autres gouvernorats enrichissent les échanges. Les niveaux d'engagement montrent un grand nombre de jeunes actifs et intéressés, illustrant une sensibilisation précoce et un potentiel important pour des initiatives futures, notamment dans les domaines de l'éducation, y compris l'éducation marine.

Enfin, le District 5, couvrant les gouvernorats de Kébili, Gabès, Médenine et Tataouine, présente une participation majoritairement composée de jeunes adultes fortement mobilisés, tandis que les très jeunes restent faiblement représentés. La répartition géographique reflète des contrastes entre régions dynamiques et des zones moins actives, nécessitant un renforcement des structures locales. Les niveaux d'engagement révèlent une proportion élevée de jeunes actifs, un groupe important de débutants et des jeunes intéressés, traduisant à la fois une mobilisation existante et un potentiel de développement significatif.

Globalement, les ateliers montrent que l'engagement des jeunes varie selon les districts, fortement influencé par l'accessibilité aux structures locales et à la dynamique urbaine, tout en soulignant l'importance de renforcer l'inclusion des jeunes débutants dans la thématique climatique et des adolescents. L'approche participative, centrée sur l'action et l'implication concrète, permet de dépasser les classifications traditionnelles de vulnérabilité, valorisant les jeunes comme de véritables acteurs du changement climatique et identifiant les obstacles à leur participation pour orienter des interventions futures plus inclusives et efficaces.

4.

L'EXPOSITION DES JEUNES AUX RISQUES CLIMATIQUES



4. L'exposition des jeunes aux risques climatiques

Dans ce cadre, une démarche de terrain a été menée à travers les cinq districts, chacun représentant un ensemble de régions caractérisées par une diversité systémique. Cette approche visait à enrichir le diagnostic national en y intégrant des expériences concrètes et des propositions issues directement des jeunes au niveau local. Les analyses ont mis en évidence des convergences claires entre les jeunes, leurs défis et leurs besoins, soulignant ainsi la nécessité d'une réponse nationale cohérente, fondée sur les principes de justice climatique et d'émancipation collective.

Il est important de noter que la stratégie adoptée s'est délibérément concentrée sur l'identification des besoins fondamentaux et vitaux des jeunes, sans prétendre couvrir l'ensemble de leurs attentes. Ce choix méthodologique s'appuie sur l'urgence et la centralité de ces besoins essentiels, directement liés à la survie, à la dignité et à la capacité d'action des jeunes face aux dérèglements climatiques. Les priorités ont ainsi été définies autour de cinq besoins vitaux : la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau, l'accès à une éducation de qualité, l'accès à des services de santé adéquats et l'accès à des opportunités d'emploi. La pleine réalisation de ces besoins constitue un objectif central de cette analyse, dans la perspective de garantir effectivement les droits correspondants.

L'identification de ces cinq dimensions ont été retenues parce qu'elles constituent des piliers essentiels pour renforcer la résilience des jeunes et soutenir leur capacité à participer activement aux enjeux climatiques. Elles correspondent aux domaines principaux où les effets du changement climatique sont les plus immédiats et les plus critiques, touchant directement aux conditions de vie, à la dignité et aux perspectives d'avenir. L'objectif était donc de concentrer l'analyse sur ces priorités vitales afin de proposer des réponses concrètes, structurelles et durables, contribuant ainsi à la réalisation effective des droits fondamentaux.

Toutefois, les discussions menées avec les jeunes ont également fait émerger d'autres besoins importants, qui participent pleinement à leur bien-être et à leur capacité d'adaptation. Parmi ceux-ci figurent notamment l'accès aux loisirs et aux espaces culturels, le besoin d'être écoutés et associés aux processus décisionnels liés à la gouvernance climatique, le droit à la participation citoyenne, l'accès à l'information environnementale, la mobilité sécurisée, ainsi que la disponibilité d'espaces sûrs d'expression et d'engagement communautaire.

Il est également essentiel de souligner que, dans le contexte tunisien, chaque district abrite une grande variété d'écosystèmes, allant des zones désertiques et oasiennes (par exemple, Tozeur, Gafsa, etc.) aux plaines agricoles (comme Sidi Bouzid, etc.), en passant par les zones côtières avec des écosystèmes marins et lagunaires (comme Sfax, etc.), ainsi que des zones montagneuses et forestières (Comme Jendouba, etc.). Cette diversité d'écosystèmes complique la régionalisation stricte des impacts du changement climatique. En effet, des écosystèmes similaires se retrouvent dans plusieurs districts, ce qui rend difficile la définition d'im-

pacts régionaux totalement distincts concernant les besoins fondamentaux des jeunes, sans risquer des redondances.

À partir des données climatiques et agro climatiques issues de la plateforme nationale Climat-C de l'INM, une analyse approfondie permet de mieux cerner les principaux risques auxquels les régions et les jeunes sont exposées. Elle met en évidence les évolutions potentielles d'ici 2100 en matière de température, précipitations et phénomènes extrêmes tels que sécheresses, inondations et vagues de chaleur, offrant ainsi une lecture plus fine des menaces qui pèsent sur les jeunes générations à travers le pays.

Ainsi, l'analyse conduite dans les cinq districts a mis en évidence une vulnérabilité profonde et transversale des jeunes face aux effets du changement climatique. Malgré la diversité géographique et socio-économique des territoires les constats formulés par les jeunes convergent fortement. Les besoins essentiels liés à l'alimentation, à l'eau, à la santé, à l'éducation et à l'emploi apparaissent fragilisés de manière structurelle, révélant une exposition différenciée mais généralisée aux risques climatiques.

Sur le plan alimentaire, une proportion significative de jeunes dans chaque district considère que l'accès à une alimentation saine demeure insuffisant. Les causes évoquées sont multiples : périodes de sécheresses répétées, baisse des rendements agricoles, dégradation des sols, salinisation de l'eau d'irrigation, hausse des prix et dépendance accrue aux produits transformés ou importés. Au-delà de la disponibilité des denrées, les jeunes expriment un manque de confiance dans la qualité nutritionnelle des produits et une inquiétude croissante face à l'usage de pesticides et à la dégradation des écosystèmes agricoles. Toutefois, leurs réponses témoignent d'une volonté constructive : le soutien à l'agriculture biologique, la promotion des circuits courts, le développement des jardins communautaires et la sensibilisation à une alimentation durable figurent parmi les solutions les plus fréquemment proposées.

L'accès à l'eau constitue l'un des points de convergence les plus marqués. Dans plusieurs districts, une majorité de jeunes déclare avoir rencontré des difficultés d'approvisionnement en eau, qu'il s'agisse de coupures répétées, de faible pression, de salinité, etc.. Même les zones urbaines ne sont pas épargnées. Cette situation alimente un sentiment d'injustice territoriale et d'insécurité quotidienne. Néanmoins, les jeunes démontrent une conscience aiguë des enjeux associés et proposent des mesures adaptées : récupération des eaux pluviales, réutilisation des eaux usées traitées, sensibilisation à l'économie d'eau, gestion communautaire et modernisation des infrastructures.

En matière de santé, les effets du climat sont perçus comme de plus en plus tangibles. Stress thermique, fatigue chronique, maladies respiratoires et troubles digestifs potentiellement liés à la qualité de l'eau sont régulièrement cités. Dans les régions les plus exposées aux fortes chaleurs ou à la pollution, la santé mentale est également évoquée, notamment à travers l'anxiété et le sentiment d'incertitude face à l'avenir. Les jeunes soulignent par ailleurs les limites des infrastructures sanitaires, particulièrement dans les zones rurales éloi-

gnées. Leur approche reste toutefois globale : ils relient santé, alimentation, eau, environnement scolaire et conditions de vie, traduisant une compréhension systémique des enjeux.

Le parcours éducatif apparaît lui aussi perturbé. Dans chaque district, une part importante de jeunes affirme que les épisodes climatiques extrêmes – vagues de chaleur, inondations, tempêtes, coupures d'eau ou d'électricité – ont affecté leur scolarité. Les infrastructures sont souvent jugées inadaptées aux nouvelles réalités climatiques. Les jeunes perçoivent également l'école comme un levier central de résilience. Ils plaident pour l'intégration des enjeux climatiques dans les curriculums et les programmes scolaires, l'adaptation des bâtiments scolaires et la mise en place d'activités de sensibilisation ancrées dans les territoires.

Enfin, l'emploi constitue une préoccupation majeure. Une majorité de jeunes dans la plupart des districts considère que le changement climatique réduit les opportunités professionnelles, notamment dans les

domaines de l'agriculture, le tourisme, l'artisanat et les activités dépendantes des ressources naturelles. Cette fragilisation économique renforce le sentiment d'instabilité et d'exode potentiel. Toutefois, les propositions formulées traduisent une orientation vers la transition : développement des métiers verts, soutien à l'entrepreneuriat local et vert, valorisation des savoir-faire traditionnels et formation aux compétences liées à l'économie durable.

Dans l'ensemble, les jeunes des cinq districts ne se positionnent pas uniquement comme des victimes des changements climatiques, mais comme des acteurs conscients, engagés et porteurs de solutions. Leurs analyses, à la fois lucides et pragmatiques, appellent à une réponse nationale cohérente, participative et territorialisée. La vulnérabilité identifiée ne relève pas d'une fatalité, mais d'un besoin urgent d'adaptation des politiques publiques afin de garantir, à travers la satisfaction des besoins fondamentaux, la réalisation effective des droits et l'autonomisation durable de la jeunesse tunisienne face aux défis climatiques.

5.

VISION, PRINCIPES ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET SPÉCIFIQUES



5. Vision, principes et Objectifs généraux et spécifiques

5.1 Vision : Une action climatique en Tunisie portée par une jeunesse engagée et actrice de la résilience territoriale.

À l'horizon de 2035, la Stratégie nationale de l'engagement des jeunes dans l'action climatique projette une société tunisienne où les jeunes de 15 à 34 ans, ancrés dans leurs territoires et reconnus comme acteurs à part entière dans l'action climatique, contribuent de manière décisive à la résilience systémique du pays face aux changements climatiques. Dans cette perspective, la stratégie se déploie selon une vision profondément territorialisée et structurelle, où les cinq districts de planification deviennent des espaces d'expérimentation, d'innovation et de gouvernance partagée.

La vision portée à cet horizon repose sur l'idée que la résilience climatique ne peut être atteinte sans une transformation parallèle des capacités, des normes sociales et des institutions. En misant sur le développement du pouvoir d'agir des jeunes dans chaque District, la stratégie vise à créer une génération capable non seulement de s'adapter aux effets des changements climatiques, mais de transformer les vulnérabilités locales en opportunités collectives. Le renforcement des compétences individuelles et collaboratives devient ainsi un moteur de reconversion des modèles socio-économiques locaux, alimenté par des jeunes formés, engagés et connectés à des réseaux de solidarité intergénérationnels.

Dans cette Tunisie résiliente de 2035, les jeunes ne sont plus en périphérie des décisions climatiques. Leur ancrage social est consolidé par une revalorisation de leur rôle au sein de leurs familles, de leurs communautés et des sphères publiques, notamment grâce à l'essor de dynamiques de communication transversales et médiatiques, qui leur permettent d'interpeller, de fédérer et d'innover. L'environnement social devient dès lors un terreau favorable à une culture de l'engagement climatique, nourrie par des récits positifs et inclusifs.

Sur le plan institutionnel, cette vision s'incarne dans des dispositifs pérennes, interconnectés du local au national, où les mécanismes de concertation, de co-construction et de redevabilité prennent racine dans les réalités spécifiques de chaque District, tout en s'inscrivant dans les cadres nationaux comme la CDN 3.0. Ces mécanismes assurent l'effectivité de la participation des jeunes, non comme un symbole ou une formalité, mais comme une modalité fonctionnelle de gouvernance climatique. Les politiques sectorielles sont ainsi progressivement alignées avec les besoins, les priorités et les innovations portées par la jeunesse.

5.2 Principes

La Stratégie Nationale de l'engagement des jeunes dans l'action climatique repose sur deux principes fondateurs qui structurent sa philosophie d'action et garantissent sa cohérence avec les engagements inter-

nationaux de la Tunisie en matière climatique, notamment l'Accord de Paris.

Le premier est le principe de l'autonomisation climatique, qui considère les jeunes non pas comme de simples bénéficiaires des politiques environnementales, mais comme des acteurs de transformation, dotés des capacités nécessaires pour participer pleinement à la transition climatique. Ce principe est aligné avec l'article 12 de l'Accord de Paris, qui engage les États à renforcer l'éducation, la sensibilisation, la participation du public et l'accès à l'information en matière de changement climatique. Dans cette perspective, l'autonomisation n'est pas réduite à un transfert de compétences, mais constitue une dynamique globale d'agency, de leadership et de reconnaissance des jeunes comme co-pilotes de la résilience territoriale.

Le second pilier de la Stratégie Nationale de l'Engagement des Jeunes dans l'Action Climatique repose sur le principe de la justice climatique, ancré dans une approche fondée sur les droits humains. Cette orientation reconnaît que les enjeux climatiques ne sont pas seulement environnementaux, mais également sociaux et éthiques. Elle affirme que chaque jeune, indépendamment de sa situation socio-économique ou géographique, doit avoir un accès équitable aux ressources, aux opportunités de participation et aux prises de décision en matière de climat. En intégrant les droits fondamentaux, tels que le droit à la sécurité alimentaire, à un environnement sain, à la santé, à l'eau, à l'éducation et à la participation etc., cette approche vise à réduire les inégalités structurelles, à protéger les plus vulnérables, et à renforcer la résilience des communautés face aux effets du changement climatique.

Ce principe implique ainsi une attention soutenue aux inégalités sociales en tenant compte des écarts entre les différentes catégories de jeunes : qu'ils soient en transition vers l'âge adulte, déscolarisés ou sans emploi, porteurs de handicaps, ou issus de milieux vulnérables.

La stratégie appelle ainsi à des réponses différenciées et solidaires, qui ne se contentent pas d'intégrer les jeunes de manière uniforme, mais qui reconnaissent la diversité de leurs parcours, de leurs besoins et de leurs voix, dans une logique d'équité intergénérationnelle et d'inclusion réelle.

5.3 Objectifs Généraux et spécifiques /Résultats Attendus

5.3.1 Objectifs Généraux

L'objectif général de la Stratégie est de structurer et formaliser la participation et les contributions des jeunes de 15 à 34 ans dans l'action climatique à échelle nationale en les positionnant comme des acteurs essentiels de la résilience climatique et de la transformation sociale et décisionnelle, ancrés dans leurs districts. Cette orientation repose sur une approche intégrée et systémique combinant le renforcement des compétences, la mobilisation sociale et l'institutionnalisation de la participation, afin de garantir une implication active, durable et structurée à l'ensemble des niveaux de gouvernance.

5.3.2 Objectifs Spécifiques

1. Renforcer la compréhension des jeunes des enjeux climatiques et leurs capacités en vue de faire face aux impacts des changements climatiques. Le résultat attendu est Il s'agira de soutenir l'émergence d'une génération de jeunes mieux informée et formée, capable d'identifier les défis climatiques et d'y apporter des solutions pratiques à l'échelle locale et communautaire.
1. 2. Mobiliser les jeunes comme acteurs de changement au sein de leurs familles et de leurs communautés. Il s'agit de renforcer leur rôle dans la diffusion des messages liés aux enjeux climatiques et dans la mise en œuvre d'actions concrètes à l'échelle locale. À travers leur engagement direct dans des projets de résilience climatique, les jeunes contribueront à ancrer progressivement de nouveaux comportements d'adaptation et d'atténuation climatique au sein de leurs cercles familiaux et sociaux, tout en suscitant un soutien accru aux initiatives qu'ils porteront.
1. 3. Renforcer la participation active et durable des jeunes aux niveaux national et international. L'objectif ici est de faire en sorte que les jeunes soient intégrés dans les processus de prise de décision en matière de politique climatique, non seulement à l'échelle nationale et régionale mais également internationale. Ce processus permettra aux jeunes de jouer un rôle crucial dans la définition des politiques et des stratégies climatiques. Cela comprend la structuration de mécanismes permettant une participation continue des jeunes dans les dialogues et les actions liées au climat, ainsi qu'une représentation accrue des jeunes dans les instances de décision.

5.3.3 Résultats attendus

Résultat attendu 1 : Une génération de jeunes autonome et indépendante, porteuse d'innovation, d'entrepreneuriat et de solutions climatiques ancrées dans les districts

D'ici 2035, les jeunes de 15 à 34 ans disposeront d'une compréhension approfondie des défis liés au changement climatique et auront acquis des compétences pratiques et transversales leur permettant d'agir de manière autonome et collective. Grâce à des dispositifs d'éducation et de formation adaptés aux réalités nationales et locales, ils seront capables d'analyser les risques nationaux et locaux, de proposer et de mettre en œuvre des solutions contextuelles par district, tout en mobilisant leurs réseaux pour amplifier l'impact de leurs initiatives. Cette montée en

compétence favorise également le développement de capacités critiques, stratégiques et collaboratives, transformant les jeunes en acteurs-relais capables de traduire les enjeux globaux en actions concrètes au sein de leurs districts et de renforcer la résilience territoriale.

Résultat attendu 2 : Des jeunes actrices et acteurs de changement social et communautaire dans chaque district

D'ici 2035, les jeunes auront consolidé leur rôle de médiateurs et de catalyseurs du changement au sein de leurs familles et de leurs communautés. En partageant leurs connaissances et en mettant en œuvre des initiatives locales, ils auront favorisé l'émergence de comportements d'adaptation et d'atténuation climatique, contribuant à diffuser une culture de responsabilité environnementale. Cette mobilisation sociale sera soutenue par des réseaux d'échanges intergénérationnels et des espaces d'expression, permettant aux jeunes de transformer la perception de leur rôle, d'accroître la cohésion sociale et de renforcer la légitimité de leurs actions. Leur engagement participatif produira des effets multiplicateurs, stimulant la conscience écologique et l'appropriation collective des solutions résilientes au niveau local.

Résultat attendu 3 : Une participation structurée, effective et durable des jeunes aux processus décisionnels climatiques

D'ici 2035, les jeunes seront pleinement intégrés dans les mécanismes de gouvernance climatique, du niveau communautaire local jusqu'aux instances nationales et internationales. Ils disposeront de structures formelles et pérennes leur permettant de contribuer aux processus de décision et de co-construire les politiques climatiques dans leur district. Cette participation structurée favorisera l'articulation entre les expériences locales, régionales et les orientations stratégiques nationales, tout en valorisant les innovations et les initiatives des jeunes dans les différents territoires. La jeunesse deviendra ainsi un acteur stratégique, capable de relier le terrain aux politiques globales, de représenter efficacement ses pairs et de contribuer à une gouvernance inclusive, intergénérationnelle et durable, où leur rôle est reconnu comme essentiel à la résilience et à la transition écologique.

6.

AXES STRATÉGIQUES & PRINCIPALES ACTIONS



6. Axes stratégiques & principales actions

Dans l'architecture stratégique de la résilience climatique, le renforcement des capacités individuelles et collectives des jeunes constitue un socle fondamental des dynamiques d'adaptation en Tunisie. Dans un contexte national marqué à la fois par une forte proportion de jeunes diplômés, et une inadéquation entre formation et marché du travail, l'enjeu ne se limite pas à la transmission de connaissances techniques. Il s'agit plutôt de favoriser une transformation profonde des compétences, des postures et des opportunités d'engagement, afin de permettre aux jeunes de devenir des acteurs engagés face aux défis climatiques.

En Tunisie, le système éducatif reste fortement centralisé et académique, avec une orientation encore insuffisante vers les compétences pratiques, l'innovation et l'employabilité en lien avec les enjeux climatiques. Le marché du travail, quant à lui, est caractérisé par une absorption limitée des diplômés, notamment dans les secteurs émergents liés d'une manière générale à l'environnement et à la transition écologique. Cette situation renforce la nécessité d'approches intégrées liant éducation, formation professionnelle, entrepreneuriat et innovation sociale.

La montée en puissance des compétences des jeunes est pensée dans une logique territorialisée, tenant compte des fortes disparités régionales en Tunisie entre littoral et intérieur, zones urbaines et rurales, et entre gouvernorats mieux dotés en infrastructures et ceux à faible accès aux services.

Dans ce cadre, les jeunes ne sont pas formés selon un modèle unique, mais à partir de réalités socio-économiques et climatiques concrètes, permettant de développer une intelligence territoriale adaptée.

Cette approche repose sur trois dimensions essentielles :

- ▶ - *Le renforcement cognitif, qui vise à doter les jeunes de savoirs scientifiques, contextuels et pratiques en matière de changement climatique, en les formant aux outils de lecture des territoires, à l'analyse des risques et à la planification de solutions adaptées.*
- ▶ - *Le renforcement émotionnel et relationnel, qui favorise la confiance en soi, la résilience psychologique et la capacité à coopérer. Il s'agit de créer des espaces d'expression, de dialogue et de soutien mutuel, afin que chaque jeune puisse construire un rapport sain et actif à l'incertitude climatique.*
- ▶ - *Le renforcement organisationnel et stratégique, qui permet aux jeunes de structurer leurs idées, d'initier des projets, de mobiliser des réseaux, et de participer de manière structurée aux dynamiques et projets locaux, nationaux et internationaux.*

La montée en puissance des compétences des jeunes, socle de cette stratégie de résilience climatique, a été pensée dans une logique à la fois territorialisée et inclusive. En effet, chaque district constitue un écosystème d'apprentissage en soi.

Dans ce cadre, les jeunes ne sont pas formés selon un modèle unique, mais à partir de réalités concrètes. Cela permet de faire émerger une génération d'acteurs dotés non seulement de savoirs adaptés, mais aussi d'une intelligence du contexte et d'un ancrage fort dans leurs communautés.

Ce processus intègre quatre leviers majeurs : l'éducation, qui assure la transmission précoce et structurée de connaissances sur les enjeux climatiques ; la formation, qui outille les jeunes avec des compétences techniques, analytiques, pratiques et transversales ; l'entrepreneuriat, qui leur permet de transformer les défis en opportunités concrètes à travers des projets innovants ; et la recherche, qui nourrit la compréhension des phénomènes climatiques et l'élaboration de solutions fondées sur les connaissances. En mobilisant ces quatre dimensions, il ne s'agit pas seulement de renforcer les savoirs, mais de stimuler un véritable pouvoir d'agir ancré dans la complexité du réel.

En devenant des acteurs-relais dans leur environnement immédiat, les jeunes formés assurent une fonction de liaison entre les enjeux globaux du changement climatique et les réponses locales. Ils identifient les vulnérabilités émergentes, nourrissent les dispositifs d'action avec les réalités de terrain, et favorisent la diffusion des connaissances et des pratiques résilientes au sein de leurs communautés. Cette posture active transforme leur rôle : ils ne sont plus des cibles de politiques climatiques, mais des co-concepteurs de solutions, capables d'initier, de porter et de structurer des dynamiques de transformation.

Cette transformation repose, dans le contexte tunisien, sur un triptyque de compétences essentielles à l'employabilité et à l'engagement citoyen des jeunes face aux défis climatiques et socio-économiques du pays. Les compétences critiques permettent aux jeunes d'analyser les vulnérabilités spécifiques de leurs territoires (stress hydrique, dégradation des écosystèmes, pollution industrielle, etc.) et de comprendre les liens entre enjeux environnementaux, économiques et sociaux dans un contexte national marqué par des spécificités territoriales.

Les compétences stratégiques sont particulièrement importantes dans un environnement où les opportunités d'insertion dans les secteurs émergents nécessitent une forte capacité d'initiative. Elles permettent aux jeunes de planifier des projets adaptés aux réalités locales, de mobiliser les dispositifs existants (programmes publics,

initiatives associatives, incubateurs, financements internationaux) et de construire des trajectoires d'action climatique à différentes échelles, locales et nationales.

Enfin, les compétences collaboratives prennent tout leur sens car elles renforcent la capacité des jeunes à travailler en réseau, à s'insérer dans les dynamiques associatives et communautaires déjà actives en Tunisie, et à jouer un rôle d'interface entre institutions et communautés locales.

En définitive, renforcer les capacités des jeunes revient à poser la première pierre d'un nouveau contrat social climatique, fondé sur la reconnaissance mutuelle, la responsabilité partagée et l'innovation citoyenne. Ce n'est qu'en assurant à la jeunesse une place structurante dans les processus de résilience que les politiques publiques pourront atteindre la profondeur, la légitimité et l'efficacité nécessaires. Une jeunesse compétente, engagée et enracinée dans ses territoires ne constitue pas seulement une réponse d'avenir : elle est dès aujourd'hui un levier central de transformation systémique.

Ainsi, l'axe stratégique 1 comprend les principales actions suivantes :

- - *Renforcer l'éducation climatique dans les programmes scolaires et universitaires, et former les enseignants et les éducateurs aux acquis associés et aux méthodes innovantes.*
- - *Développer l'apprentissage expérientiel et non formel via des visites de terrain, campagnes environnementales, master class et programmes pour animateurs jeunesse.*
- - *Promouvoir l'éducation interactive et culturelle à travers les arts, la robotique et les caravanes climatiques.*
- - *Renforcer les compétences numériques et la communication des jeunes, incluant la production de contenus, d'applications et des défis numériques.*
- - *Soutenir la formation professionnelle et l'entrepreneuriat vert, avec un accompagnement, mentorat et financement des start-ups climatiques.*
- - *Encourager le leadership climatique et le plaidoyer des jeunes, ainsi que la recherche et l'innovation scientifique appliquée au climat.*

Axe stratégique 2. L'ancrage social et familial de l'engagement des jeunes

La résilience climatique repose sur bien plus qu'un renforcement de capacités techniques ou individuelles : elle implique une transformation en profondeur des relations sociales et culturelles qui encadrent la manière dont les jeunes peuvent agir, s'exprimer et être entendus. Ce deuxième axe stratégique place la participation des jeunes dans une perspective élargie, qui reconnaît l'importance des dynamiques sociales, familiales et communautaires comme conditions fondamentales de leur engagement durable. En effet, la famille constitue un acteur central dans l'orientation des parcours et influence fortement les choix d'engagement. Les réseaux de proximité, qu'ils soient familiaux, communautaires ou territoriaux, appuyés par les espaces numériques jouent également un rôle déterminant dans la structuration des opportunités d'action, avec des différences entre les régions. Les maisons de jeunes, associations, espaces universitaires et initiatives locales constituent également des lieux essentiels de socialisation citoyenne et d'apprentissage de l'action collective.

Il s'agit de penser la participation comme un processus relationnel, construit au fil des interactions et des reconnaissances mutuelles. Les jeunes doivent pouvoir s'inscrire dans des écosystèmes d'interaction favorables, où leur parole est prise en compte, leurs initiatives valorisées, et leur rôle dans la transformation climatique reconnu par leurs pairs comme par les générations plus âgées. L'enjeu n'est donc pas uniquement d'ouvrir des espaces d'action, mais de reconstruire autour d'eux un tissu social de confiance, de soutien et de légitimité, qui permette à leur engagement afin que leur engagement d'être reconnu, soutenu et encouragé

Dans cette dynamique, les jeunes deviennent souvent les premiers vecteurs d'acculturation climatique au sein de leurs familles. En partageant ce qu'ils apprennent, que ce soit sur les risques climatiques, les gestes écologiques, ou les modes de vie durables, ils provoquent des prises de conscience, stimulent des discussions inter-générationnelles, et initient des changements de comportements dans leur entourage immédiat. Ils traduisent des connaissances parfois techniques en pratiques simples et accessibles, créant ainsi des passerelles entre les discours globaux sur le climat et les réalités vécues au quotidien. Cette capacité à agir comme médiateurs du changement est particulièrement puissante dans des contextes où les adultes n'ont pas été exposés à une éducation environnementale formelle.

Au-delà de la sphère familiale, les jeunes transforment aussi leurs communautés en mobilisant leurs pairs, en animant des initiatives locales, et en réinvestissant des espaces sociaux. Par exemple, lorsqu'ils organisent des campagnes de sensibilisation, des ateliers participatifs ou des projets de reforestation communautaire, ils ne se contentent pas d'agir : ils créent des dynamiques collectives, génèrent de la cohésion sociale et réinjectent de la valeur dans l'action locale. Par leur créativité, leur usage des outils numériques et leur capacité à travailler en réseau, ils parviennent à fédérer au-delà des cercles militants traditionnels, touchant des segments de la population souvent éloignées des actions d'envergure.

Cette capacité à produire du sens, à créer des récits, à transformer les représentations sociales de leur génération, devient un levier stratégique puissant. Elle permet une diffusion organique de la conscience climatique dans l'ensemble du tissu social, sans passer nécessairement par les canaux institutionnels classiques. L'engagement des jeunes devient alors une forme d'influence fluide persistante, qui transforme les normes de comportement, les priorités communautaires et les formes de solidarité.

Ce mouvement d'appropriation sociale de l'engagement est d'autant plus crucial qu'il favorise la construction d'alliances intergénérationnelles. Le repositionnement des jeunes comme des interlocuteurs légitimes, porteurs de savoirs situés et de solutions innovantes, ouvre la voie à une collaboration renouvelée entre les générations, fondée sur la reconnaissance mutuelle et la responsabilité partagée. Ce dialogue rétablit une continuité entre héritage et innovation, entre transmission et transformation, essentielle pour inscrire la résilience dans la durée.

Dès lors, ce deuxième domaine stratégique ne vise pas simplement à augmenter le taux de participation et d'engagement des jeunes, mais à changer les conditions mêmes de cette participation. Il propose une refondation sociale de l'engagement climatique, où les jeunes ne sont plus perçus comme des figures marginales, mais comme des sujets politiques et culturels à part entière, capables de porter une vision, de rassembler, et de faire société autour de la transition écologique.

Ainsi, l'axe stratégique 2 comprend les principales actions suivantes :

- - *Élaborer un plan national de communication et de mobilisation des jeunes pour structurer et harmoniser les initiatives de sensibilisation climatique.*
- - *Mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation dirigées par les jeunes, ciblant les familles pour encourager des comportements résilients (gestion de l'eau, énergie, alimentation).*
- - *Créer des espaces de dialogue intergénérationnel et des ateliers pratiques pour mobiliser les familles et les communautés autour de la durabilité et de l'alimentation saine.*
- - *Réaliser des enquêtes de terrain par les jeunes pour évaluer le niveau de sensibilisation et d'adaptation locale aux changements climatiques, et orienter les actions futures.*
- - *Lancer des initiatives de tri sélectif, recyclage et gestion durable des déchets ménagers dans les quartiers et les zones résidentielles.*
- - *Aménager et gérer des jardins urbains ou péri-urbains résilients au climat, avec la participation active des jeunes et des communautés locales.*
- - *Organiser des campagnes publiques de sensibilisation dans les centres commerciaux, places publiques et espaces communautaires pour diffuser les bonnes pratiques climatiques.*

Axe stratégique 3 : Aspect structurel et coordination de l'engagement des jeunes

Le troisième axe stratégique ouvre la voie à une gouvernance climatique renouvelée, fondée sur l'intégration active, légitime et structurée des jeunes dans l'architecture décisionnelle. Il repose sur l'idée que la résilience systémique se construit d'autant plus solidement lorsque les jeunes y participent pleinement, aux côtés des institutions et des autres parties prenantes. En leur offrant des espaces pérennes et reconnus pour contribuer aux politiques publiques, on renforce à la fois la qualité démocratique des processus et leur pertinence pour les générations futures.

Ce positionnement repose sur la conviction que les jeunes ne sont pas uniquement porteurs de nouvelles idées, mais également d'expériences locales, de compétences organisationnelles et de visions à long terme, indispensables à une transition juste et inclusive. Leur participation vient enrichir la gouvernance climatique en introduisant des perspectives complémentaires, souvent plus sensibles aux dynamiques territoriales et aux innovations sociales.

La stratégie vise ainsi à institutionnaliser cette participation à travers des cadres clairs, structurés et durables : comités mixtes intergénérationnels, dispositifs de suivi participatif et des mécanismes de redevabilité partagée. Ces outils permettent de consolider la contribution des jeunes en leur donnant les moyens d'influencer, de manière constructive et continue, la conception des politiques climatiques, tout en reflétant leurs recommandations et suggestions.

Cette dynamique s'accompagne d'un maillage territorial cohérent, qui relie les jeunes engagés aux structures locales, régionales et nationales de gouvernance climatique. En assurant cette interconnexion verticale, la stratégie permet aux jeunes d'articuler leurs expériences locales avec les politiques publiques, d'enrichir les décisions nationales à partir des réalités du terrain, et de favoriser la circulation des innovations, des besoins et des bonnes pratiques entre les différents niveaux d'action. Ces connexions renforcent également le sentiment d'appartenance à une dynamique nationale engagée pour la résilience climatique, tout en consolidant l'impact de leur action au sein des territoires.

Ce cadre participatif s'inscrit pleinement dans une logique d'interconnexion entre les échelles locales, régionales, nationales et internationales. Il renforce l'alignement avec les engagements climatiques du pays, comme la CDN 3.0, tout en facilitant l'articulation entre les différents secteurs. La jeunesse devient ainsi un acteur transversal, capable de relier les initiatives de terrain aux grandes orientations stratégiques.

Enfin, cette dynamique repose sur un esprit de co-construction et de collaboration entre les générations. Plutôt que de compartimenter les rôles et les responsabilités, elle valorise les synergies intergénérationnelles, en reconnaissant la complémentarité des contributions et des expertises de chacun, au service

d'une action collective renforcée.

Certains interviennent comme jeunes consultatifs, apportant une lecture innovante des enjeux et des aspirations émergentes ; d'autres agissent comme jeunes négociateurs, capables de porter la voix de leur génération dans les arènes de dialogue et de décision ; d'autres encore opèrent comme acteurs de terrain, en prise directe avec les réalités locales, les communautés et les urgences concrètes. Cette pluralité de formes d'engagements enrichit les dynamiques intergénérationnelles, en s'articulant à l'expérience des adultes et à l'enracinement des acteurs locaux. Ensemble, ils constituent un tissu de gouvernance plus agile, plus juste et plus résilient face aux transformations climatiques en cours.

En intégrant pleinement la jeunesse à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques climatiques, cet axe stratégique affirme une ambition forte : l'approche privilégie l'intégration des jeunes au sein des mécanismes et cadres institutionnels existants, afin d'assurer leur représentativité et leur légitimité. Il s'agit d'intégrer une architecture de gouvernance où la participation des jeunes est non seulement encouragée, mais considérée comme une condition essentielle de résilience collective et d'innovation sociétale.

Ainsi, l'axe stratégique 3 comprend les principales actions suivantes :

- ▶ - Développer l'accès à l'information climatique via des plateformes interactives et des enquêtes pour recueillir l'avis des jeunes sur les défis et les solutions climatiques.
- ▶ - Impliquer les jeunes dans la formulation, le suivi et la mise en œuvre des politiques climatiques nationales et locales, y compris la CDN 3.0 et les plans d'action locaux, à travers les consultations, ateliers et enquêtes en ligne.
- ▶ - Créer des instances et des mécanismes de participation structurés : Parlement des jeunes pour le climat, comités régionaux des jeunes pour le climat, facilitateurs régionaux (points focaux), des représentants aux commissions municipales et programmes de jeunes délégués pour les événements nationaux et internationaux à l'instar des COP.
- ▶ - Mettre en place des programmes de mentorat et de formation pour préparer les jeunes à la participation aux consultations climatiques et à la négociation et renforcer leur rôle dans les processus de décision climatique nationaux et internationaux.
- ▶ - Organiser des forums annuels et locaux des jeunes sur le changement climatique afin de favoriser le dialogue, la mobilisation citoyenne, l'élaboration de recommandations concrètes et le renforcement de la convergence des actions locales.

7.

PLAN D'ACTION, BUDGET & ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE



Axe stratégique 1
Renforcement des capacités de travail individuelles et collectives des jeunes (15-34 ans)

Objectif 1	Renforcer la compréhension des changements climatiques et de leurs impacts, tout en développant les capacités des jeunes pour y faire face.							
Résultat Attendu 1	Une génération de jeunes autonome et engagée, porteuse d'innovation, d'entrepreneuriat et de solutions climatiques ancrées dans les districts							
Cible Nationale	D'ici 2035, intégrer les enjeux liés aux changements climatiques dans au moins 60 % des politiques éducatives, des programmes de formation et des outils pédagogiques révisés dans les systèmes éducatifs nationaux. D'ici 2035, au moins 45 % des élèves et étudiants (cycles secondaire et supérieur) auront atteint un niveau de maîtrise défini (niveau $\geq X$) dans un référentiel national de compétences liées à la résilience climatique, mesuré à travers des évaluations standardisées. D'ici 2035, au moins 60 % des jeunes participants aux programmes d'innovation et d'entrepreneuriat auront atteint un niveau de compétence défini ($\geq$ niveau X) en innovation climatique, attesté par la validation d'un projet ou prototype contribuant à la résilience climatique.							
Activités	Chronologie pour la mise en œuvre		Organe porteur de l'action	Organismes partenaires	Indicateurs de performance	Equivalent du budget en DT (M a i 2 0 2 5)	Contribution nationale Inconditionnelle DT	Contribution internationale Conditionnel DT
	2030	2035						
Éducation et apprentissage								
Education formelle								
Intégrer la culture climatique dans les programmes scolaires								
Signature de conventions entre le ministère de l'Environnement et le ministère de la Jeunesse et des Sports avec les ministères concernés, pour inclure les changements climatiques dans les programmes officiels scolaires et universitaires.	X		Ministère de l'Environnement UGPO-CC	Le Ministère de la Jeunesse et des Sports Ministère de l'Éducation Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Ministère de la Femme et de la Famille, de l'enfance et des personnes âgées Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	* 1 accord-cadre unique pour tous les ministères concernés est signé et opérationnel.	50 001	0	50001

Renforcer l'éducation aux changements climatiques dans les programmes scolaires, universitaires, et de formation . (Intégrer une unité sur le changement climatique dans les programmes scolaires de tous les niveaux d'enseignement (primaire, moyen et secondaire).		X	Ministère de l'Éducation Ministère de la formation professionnelle Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique	Ministère de l'Environnement et Ministère de la Jeunesse et des Sports Ministère de la Femme et de la Famille Ministère de la Culture Ministère de l'Agriculture des ressources hydraulique et de la pêche et ministère de l'Économie et de la planification	* Nombre de formateurs/ enseignants formés aux principes, effets et solutions face aux changement climatique * Nombre de matières et de supports pédagogiques (scolaire ,universitaire et de formation) intégrant l'aspect climatique	420 000	120 000	300000
Renforcer les capacités des enseignants et des éducateurs aux approches innovantes d'éducation aux changements climatiques								
Organisation des ateliers de formation certifiants en pédagogie climatique innovante (apprentissage par projet sur les thèmes environnementaux, Utilisation de supports numériques et de jeux pédagogiques (quiz interactifs)	X		Ministère de l'environnement Ministère de la jeunesse et des Sports	Ministère de l'éducation Organisations de la Société civile (OSC)	* Au moins 100 ateliers assurés à l'horizon de 2030 * Au moins 100 formations certifiantes organisées dans les 5 districts	750 000	249 999	500001
Élaborer un référentiel national de pratiques pédagogiques innovantes pour l'éducation au climat basé sur des retours de terrain.	X		Ministère de l'Éducation	Ministère de l'Environnement MARHP	Nombre d'enseignants et d'éducateurs ayant contribué activement à l'élaboration du référentiel (via ateliers, groupes de travail, tests sur le terrain).	150 000	49998	99999
Éducation non formelle fondée sur l'expérimentation								
Apprentissage par l'expérience et la pratique								
Définir un programme national de visites immersives sur des sites ayant subi des dégradations causées par les changements climatiques	X		Ministère de l'environnement		Programme développé et mis en œuvre Programme extra-scolaires intégrant les thématiques climatiques mis en œuvre	50757		50757

Lancer des campagnes hebdomadaires d'action environnementale (nettoyage, recyclage, plantation, etc.) avec la participation des jeunes.	X		Ministère de la Jeunesse et des Sports Ministère de l'Environnement	Ministère de l'Éducation Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Ministère de la culture Société civile	Au moins 50 campagnes d'action environnementale / an sont organisées dans chaque district.	5 000 001	2 499 9 9 9	1500000
Organiser des voyages d'études interrégionaux pour découvrir les effets locaux du changement climatique entre les 5 districts (intra et inter districts)	X	X	Ministère de la Jeunesse et des Sports Ministère de l'Environnement	Ministère de l'Éducation Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle Ministère de la culture Société civile	10 Visites /an et / district sont effectués en inter régions pour observer les effets du climat et les success story des bonnes pratiques 10 Visites /an et / district sont effectués en inter régions pour observer les effets du climat et les success story des bonnes pratiques	721446	121446	600000
Développer un programme national de formation pour les animateurs des centres de jeunesse sur les changements climatiques	X	X	Ministère de l'environnement Ministère de la Jeunesse et des Sports		Au moins 150 animateurs sont formés dans chaque district (30/district et / an).	1 625 001	624999	999999
Organiser des Master Class avec la participation d'experts dans le domaine du changement climatique, où les jeunes ont l'opportunité d'acquérir des compétences et des connaissances approfondies sur les questions climatiques	X		Ministère de l'environnement Ministère de la Jeunesse et des Sports	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique	1 master class sur les principes et les effets de changements climatiques est développé 2 sessions de Master-Class /an/district sont organisées au profit des jeunes.	950 001	150 000	849999

Éducation interactive et créative

Signature d'une convention entre le Ministère de l'Environnement, le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de la Culture avec des influenceurs et des artistes pour promouvoir la sensibilisation au climat à travers les arts (théâtre, films, concours de sensibilisation, le chant, la danse, le dessin, l'expression corporelle, la poésie et le dialogue)	X		Ministère de l'environnement Ministère de la Jeunesse et des Sports	Ministère de la culture Tunis International Center for Digital Cultural Economy	* Nombre d'artistes/influenceurs engagés (200) * Nombre de projets artistiques réalisés (200) * Nombre de jeunes impliqués (5000, avec répartition sur les 5 districts) * Nombre d'événements culturels organisés par district (50)	50 001	0	50001
Développer des clubs ou atelier de robotique axés sur l'innovation technologique au service des objectifs climatiques	X	X	Ministère de la Technologie		Ateliers robotiques conçus et mis en place à l'échelle locale (un programme pilote pour 10 clubs)	408510	108510	300000
Lancer des caravanes climatiques pour sensibiliser les zones marginalisés à l'économie verte et bleue dans le contexte climatique		X	Ministère de l'Environnement, Ministère de la jeunesse et des sports	Ministère de l'Éducation, Ministère de la Culture Ministère de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche	* Nombre de zones couvertes par district (50) * Nombre de jeunes sensibilisés par district (500)	1 575 000	575 001	999999

Signature d'une convention de partenariat entre le ministère de l'Environnement, Le ministère de la Jeunesse et des Sports et le ministère des affaires sociales et le MFFES pour intégrer les changements climatiques dans les programmes des structures dédiées à la promotion et à l'intégration des jeunes en situation d'handicap et sans soutien familial ainsi que les centres intégrés de la jeunesse et de l'enfance en difficulté. (Enfants abandonnés, orphelins, enfants en conflit avec la loi.)	X		Ministère des affaires sociales MFFES	Ministère de l'Environnement, Ministère de la Jeunesse et des Sports	* Convention approuvée et transmises pour sa mise en œuvre	50 001	0	50001
Apprentissage numérique et communication médiatique								
Former les jeunes à la production de contenu numérique (Reels, podcasts sur le changement climatique et leur publication sur des plateformes d'apprentissage en ligne.	X		Ministère de l'Environnement Ministère de la Jeunesse et des Sports	Société civile Startups	* 1 000 jeunes formés (soit 200 jeunes/district) * 500 contenus produits/an, diffusés localement via radios communautaires, clubs jeunes, etc. * 1 plateforme reflétant l'engagement des jeunes dans l'action climatique	2 300 001	500 001	1800000
Lancement d'une plateforme numérique interactive proposant des applications et des jeux éducatifs sur le changement climatique.) + Évaluer la plateforme Haya Shabab	X		Ministère de la Jeunesse et des Sports Ministère de l'environnement	Société civile s t a r t u p s Ministère de la Technologie	* 1 plateforme nationale lancée * +10 000 utilisateurs/district visés * Taux d'engagement ≥ 25 % par district	275 001	0	275001

Lancer des défis numériques sur les réseaux sociaux (hash-tags, challenges, etc.) pour stimuler l'engagement des jeunes.	X		Ministère de l'Environnement Ministère de la jeunesse et des sports	Société civile startups	* 1 challenge numérique/district/ 2 ans * Portée minimale : 100 000 jeunes (tous districts) * Taux de participation moyen ≥ 10 % par territoire	650 001	0	650001
Développer/ adapter des applications mobiles de suivi de l'empreinte carbone personnelle.		X	Ministère de la Jeunesse et des Sports Ministère de l'Environnement	Ministère de l'éducation société civile Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Ministère de la Technologie	* Au moins 50 000 téléchargements / an de l'application sont effectués dans les 5 districts	377 001	0	377001
Formation et développement des compétences des jeunes en matière climatique								
Formation professionnelle								
Organiser des formations techniques, professionnelles et entrepreneuriales pour aider les jeunes à améliorer leurs opportunités d'emploi, en se concentrant sur des domaines liés à l'économie verte, la transformation numérique, les énergies renouvelables et la gestion des déchets dans le contexte du changement climatique	X	X	Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle (CNF-CPP Centre National de Formation Continue et de Promotion Professionnelle)	Ministère de la Jeunesse et des Sports Ministère de l'environnement Ecole deuxième chance	* 5 000 jeunes formés, soit 1 000/district 20 % certifiés 30 % insérés dans des emplois ou projets verts locaux	927573	249 999	677574

Développer des programmes de formation spécialisés dans les métiers d'avenir et durables, comme l'économie verte. Bleu, transformation numérique, entrepreneuriat dans les énergies renouvelables, agriculture intelligente et gestion des déchets dans le contexte du changement climatique	X		Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle (CNF-CPP (Centre National de Formation Continue et de Promotion Professionnelle). MARHP	Ministère de la Jeunesse et des Sports Ministère de l'Environnement	* 15 programmes territoriaux (3/district) * 2 500 jeunes diplômés (500/district) * 70 % des formations contextualisées aux réalités régionales	969 999	399 999	570000
Mettre en place une cellule intégrée pour l'appui aux jeunes entrepreneurs climatiques.	X	X	Ministère de l'Environnement Ministère de la Jeunesse et des Sports	Ministère de l'industrie API Centre des affaires Ministère de l'économie et de planification Ministère des finances	1 note institutionnelle de création d'une cellule intégrée d'appui aux jeunes entrepreneurs climatiques 1 Plan d'action annuel approuvé 1 Budget dédié alloué Études & appui technique externe	78000	0	78000
Mettre en place un guichet unique multidimensionnel réunissant acteurs publics et privés afin d'accompagner, financer et structurer les projets climatiques portés par les jeunes, en favorisant l'innovation verte et la création d'emplois durables.	X	X	Ministère de l'Environnement	Tous les ministères & Agences	1 étude organisationnelle Nombre de conventions de partenariat signées avec acteurs publics et privés (≥ partenaires) Plateforme physique et/ou numérique opérationnelle Protocole de coordination interinstitutionnelle formalisé Dispositif intégré d'accompagnement technique et financier mis en place	466500	150000	316500

Suivi, accompagnement et soutien des jeunes entrepreneurs et des petites entreprises créées dans le cadre de la lutte contre le changement climatique • Mettre en place un programme de mentorat individuel au profit des jeunes pour appuyer le développement de leurs projets et à améliorer leurs capacités en entrepreneuriat durable. Organiser des rencontres ou des sessions de pitch en ligne avec des représentants d'organismes financiers ou fonds d'investissement spécialisés dans le climat. Organiser des événements de réseautage thématiques réunissant jeunes entrepreneurs, investisseurs, institutions publiques et entreprises privées.	X		Ministère de l'Environnement Ministère de la Jeunesse et des Sports	Ministère de l'Éducation, M A R H P Ministère de l'énergie Espace Entrepreneuriat - Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant) (ANE-TI)	* 1000 jeunes accompagnés, soit 200/district * 100 projets incubés et financés (min. 20/district) * 1 programme de mentorat actif/district *1 plateforme de soutien financier et de mentorat climatique	1 410 000	210 000	1200000
Soutenir financièrement et techniquement le lancement de start-ups qui apportent des solutions durables et créent de nouvelles opportunités d'emploi dans les secteurs climatiques grâce à des concours d'innovation, au microcrédit et à l'intégration dans des réseaux internationaux.	X	X	Ministère de l'Environnement Ministère de la jeunesse et des sports	Ministère de la technologie Ministère de l'énergie A N G E D ANPE	* 300 start-ups climatiques lancées, soit 60/district * ≥ 30 start-ups/district mesurant leur impact CO₂ évité	6668235	600000	668235
Formation personnelle (Leadership et compétence climatique)								

Mettre en place un programme de formation des jeunes au leadership climatique à travers des ateliers intensifs nationaux et locaux sur la manière de formuler des politiques équitables et inclusives et d'influencer les décideurs sur les questions climatiques.	X	X	Le Ministère de l'environnement Le Ministère de la jeunesse et des sports	Le Ministère de l'éducation Le MFFES Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Société civile	* Environ 100 ateliers organisés à travers 5 districts * 4 000 jeunes formés, dont 50 % de jeunes femmes et 30 % issus de zones rurales	650 001	0	650001
Renforcer les capacités de prise de parole en public et d'influence des jeunes, en mettant l'accent sur les compétences de négociation, pour défendre les questions climatiques et de durabilité dans les forums locaux et internationaux.	X	X	Le Ministère de l'environnement Le Ministère de la jeunesse et des sports	MFFES Ministère de l'éducation Organisations jeunesse et environnementales (ONG's)	* Au moins 100 jeunes ayant participé activement et pris la parole dans des événements ou forums publics documentés (par ex. enregistrement vidéo, presse locale, réseaux sociaux) * Au moins 50 plans de plaidoyer ou notes de politique (policy briefs) élaborés par des jeunes ou des groupes de jeunes	117 999	0	117999
Organiser des sessions de formation nationales et locales sur le Design Thinking, où les jeunes apprendront à concevoir des projets climatiques en utilisant des méthodes centrées sur l'innovation et la durabilité.	X	X	Le Ministère de l'environnement Le Ministère de la jeunesse et des sports	Ministère de l'éducation M F F E S Ministère de la culture Organisations jeunesse et environnementales (ONG's)	* Environ 50 ateliers de Design Thinking organisés dans les 5 districts * Création d'au moins 10 clubs d'innovation dans des établissements éducatifs ou maisons de jeunes	218 001	99 999	117999
Recherche et innovation								
Recherche académique (recherche universitaire)								
Soutenir et encourager la recherche scientifique des jeunes sur le changement climatique par le biais de bourses, d'ateliers de formation et de programmes d'échanges scientifiques.	X	X	Ministère de l'environnement Ministère de la jeunesse et des sports	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique A N P R I S T M C R E D I F Autres structures de recherche	* Au moins 20 laboratoires de recherche soutenus (étudiants en master, doctorants, jeunes chercheurs etc.)	1623255	123255	1 500 000

	créer un espace officiel pour que les jeunes publient et partagent leurs innovations sur le climat au sein des plateformes déjà existantes des ministères ou établissements de recherche.	X		Ministère de l'environnement Ministère de la jeunesse et des sports	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Ministère des technologies de la communication	* Au moins la plateforme du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a créé un espace dédié aux innovations des jeunes sur le CC * Au moins 250 contenus publiés d'ici 2035	150 000	0	150000
Recherche industrielle									
	Mettre en place des partenariats entre les jeunes chercheurs, universités et entreprises industrielles pour le développement de produits et technologies climatiques.	X	X	Ministère de l'environnement Ministère de la jeunesse et des sports	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Ministère de l'industrie CONECT	* 50 partenariats recherche-industrie * 200 jeunes chercheurs impliqués * 30 projets codéveloppés testés	338 001	0	338001
	Accompagner les jeunes chercheurs à transformer leurs résultats scientifiques liés au climat en prototypes ou produits commercialisables.	X	X	Ministère de l'environnement Ministère de la jeunesse et des sports	Ministère de l'industrie - l'Enseignement Supérieur - UTICA - CONECT - Universités publiques et privées - Pôles technologiques régionaux - Centres techniques sectoriels (agroalimentaire, eau, énergies)	* 50 partenariats signés (10 par district) * 200 jeunes chercheurs impliqués dans des projets industriels	363 000	0	363000
	Mettre en œuvre des projets pilotes dans des zones prioritaires (agriculture, eau, santé, énergie) en s'appuyant sur les résultats de la recherche appliquée portée par les jeunes.	X	X	Ministère de l'environnement Ministère de la jeunesse et des sports	APIA / - Incubateurs et accélérateurs régionaux - Startup Tunisia - Fablabs locaux et universités	* 100 idées incubées (20/district) * 40 prototypes développés * 25 start-ups créées	872 499	399 999	472500
	Mener des études de terrain auprès des jeunes sur l'impact du changement climatique sur l'agriculture, l'eau, la santé et les énergies renouvelables, en partenariat avec la société civile.	X	X	Ministère de l'environnement Ministère de la jeunesse et des sports	ONG's & Réseaux associatifs Instituts de recherche nationaux et facultés régionales	* 100 études de terrain * Données collectées sur au moins 200 communautés * 500 jeunes impliqués	720 000	0	720000

	Organiser des appels à projets, concours ou salons de l'innovation pour diffuser les résultats de la recherche jeune dans des espaces industriels, universitaires ou communautaires.	X	X	Ministère de l'environnement Ministère de la jeunesse et des sports	Ambassades / bailleurs / UNDP / GIZ / Expertise France/OIT/ONU femmes Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	* 5 éditions et 1 nationale (1 par district) 100 projets exposés * 30 projets valorisés dans des salons thématique	1 700 001	699 999	999999
							32696670	7 824 693	24 871 977
	TOTAL						DT	DT	DT

Axe Stratégique 2

L'ancrage social et familial de l'engagement climatique des jeunes

Objectif 2	Mobiliser les jeunes en tant qu'acteurs (trices) au sein de leurs familles et communautés en faveur de l'action climatique et pour la résilience.							
Résultat attendu 2	Des jeunes actrices et acteurs de changement social et communautaire dans chaque district							
Cible nationale 2	-D'ici 2035, les jeunes auront renforcé leur rôle de médiateurs et de catalyseurs du changement au sein de leurs familles et de leurs communautés. En partageant leurs connaissances et en animant des initiatives locales, ils auront favorisé l'adoption de pratiques d'adaptation et d'atténuation climatique, contribuant ainsi à diffuser une culture de responsabilité environnementale. Cette mobilisation sociale sera soutenue par des réseaux d'échanges intergénérationnels et des espaces d'expression, permettant aux jeunes de transformer la perception de leur rôle, de renforcer la cohésion sociale et de consolider la légitimité de leurs actions. -D'ici 2035, au moins 50 % des jeunes âgés de 15 à 34 ans auront participé à une activité de sensibilisation sur les changements climatiques destinée à leurs familles, communautés, mesurée à travers la couverture des dispositifs de la stratégie nationale et validée par des enquêtes ou systèmes de suivi appropriés. -D'ici 2035, les médias partenaires engagés dans la Stratégie nationale auront renforcé leur rôle dans le soutien à l'action climatique. Au moins 70 % d'entre eux — radios, médias audiovisuels, presse écrite, plateformes numériques et réseaux sociaux, créateurs de contenu et influenceurs numériques, intégreront régulièrement des contenus médiatiques, de sensibilisation et de mobilisation sur les changements climatiques, en mettant en valeur les contributions et les initiatives des jeunes dans ce domaine. -D'ici 2035, un système national de suivi et de valorisation des contenus médiatiques et numériques liés aux changements climatiques sera mis en place. Il permettra de mesurer la production, la diffusion et l'impact de ces contenus, y compris ceux développés sur les réseaux sociaux et par les jeunes influenceurs et créateurs de contenu, ainsi que d'évaluer leur contribution au renforcement de la sensibilisation climatique et à la mobilisation de la société.							
Activités	Chronologie pour la mise en œuvre		Organe porteur de l'action	Organismes partenaires	Indicateurs de performance	Equivalent du budget en DT (Mai 2025)	Contribution nationale Inconditionnel DT	Contribution internationale Conditionnel DT
	2030	2035						
Élaborer et mettre en œuvre un Plan national de communication sur l'implication des jeunes dans l'action climatique (plan de mobilisation) visant à structurer, coordonner et harmoniser les initiatives de sensibilisation, afin de renforcer leur rôle en tant qu'acteurs influents et d'éviter les redondances et duplications des interventions.	X	X	Ministère de l'environnement Ministère de la jeunesse et des sports	Tous les ministères	1 Plan national de communication pour l'implication des jeunes dans l'action climatique (plan de mobilisation)	240 000	0	240 000

Concevoir et conduite de campagnes de sensibilisation : conçues, documentées, organisées et animées par des jeunes ciblant les familles pour encourager l'adoption de comportements de résilience tels que la rationalisation de la consommation de l'énergie et de l'eau, etc.	X	X	Ministère de l'environnement Ministère de la Jeunesse et des Sports	MARHP-SONEDE MFFES Min Affaires sociales Min Industrie et de l'Énergie ANME STEG Autorités locales ONG's Radios Locales	5 campagnes majeures à raison de 1/district * 200 familles touchées/district * Au moins 2 jeux interactifs développés ou adaptés intégrant une dimension locale et régionale sur les enjeux climatiques/par district * 2 bootcamp /district avec	450000	99999	350001
Créer un espace de dialogue intergénérationnel autour des enjeux de durabilité, à travers l'organisation d'ateliers pratiques où les jeunes mobilisent leurs familles pour préparer ensemble une table saine dans le contexte de lutte contre le gaspillage alimentaire et en faveur de la diététique méditerranéenne « l'impact des choix de consommation sur la santé et le climat »	X	X	Ministère de la Jeunesse et des Sports	Min Env. / UGPO-CC MFFES Min Affaires sociales FAO Min. Santé ESIATunis/AMRHP/IRESA Min. Enseignement Supérieur et Recherche Autorités locales ONG's	Ateliers intergénérationnels sur l'alimentation durable intégrés aux activités scolaires ou universitaires. Nombre total d'ateliers intergénérationnels tenus par district	125001	0	125001
Réaliser des enquêtes de terrain par des jeunes pour déterminer le niveau de sensibilisation des habitants des quartiers populaires aux concepts du changement climatique, à son impact sur leur vie quotidienne et à la manière dont ils sont en train de s'adapter à ces défis de manière spontanée.	X		Ministère de la Jeunesse et des Sports	Min Env. / UGPO-CC MFFES Min Affaires sociales Min Industrie et de l'Énergie ANME STEG Autorités locales ONG's	* 5 enquêtes : 1/districts sont réalisées et leurs résultats publiés * Au : moins une recommandation clé est planifiée et mise en œuvre par district	237501	37500	200001

Lancer des initiatives de tri sélectif et recyclage volontaire des déchets ménagers par les familles des jeunes impliqués dans l'activité ou visées par eux dans les quartiers et les zones résidentielles.	X		Ministère de la Jeunesse et des Sports	Min Env. / UGPO-CC MFFES Min Affaires sociales Min Industrie et de l'Énergie ANME STEG Autorités locales (communes) ONG's ANGED	* Au moins 3 quartiers pilotes par district mettent en œuvre un dispositif structuré de tri et de réduction des déchets ménagers, impliquant activement les familles résidentes. * 5 actions de recyclage participatif grand public sont organisées à raison de 1/district chaque année	309189	60 000	249189
Mettre en place, aménager et gérer par les jeunes en partenariat avec les populations locales et les communes des jardins urbains ou péri-urbains (permaculture, espèces forestières, ornementales et comestibles autochtones et résiliente au climat).	X		Ministère de la Jeunesse et des Sports	Min Env. / UGPO-CC MFFES Min Affaires sociales Min Industrie et de l'Énergie Ministère de l'équipement ANME STEG Autorités locales ONG's	* 24 jardins communautaires installés (2/district),	742059	142059	600000
Organiser des campagnes de sensibilisation dans les centres commerciaux ou sur les places publiques pour informer sur les effets du changement climatique et les bonnes pratiques de résilience.	X		Ministère de la Jeunesse et des Sports	Min Env / UGPO-CC CONECT UTICA OSC Autorités locales	* 10 campagnes de sensibilisation dans les 5 districts (2 campagnes par district). * Nombre de supports de sensibilisation (brochures, affiches, flyers, etc.) distribués lors des campagnes, par district.	145500	0	145500
Total						5 223 180	339558	4883622
						DT	DT	DT

Axe stratégique 3
Aspect structurel et coordination de la participation des jeunes

Objectif 3	Renforcer la participation active et durable des jeunes aux niveaux national et international en intégrant leur engagement dans des cadres structurels et coordonnés, afin de les impliquer dans les processus de prise de décision et les initiatives aux échelles local, régional, national et international
Résultat attendu 3	Une participation structurée et durable des jeunes aux processus décisionnels climatiques

Cible nationale 3

D'ici 2035, les jeunes seront pleinement intégrés dans les mécanismes de gouvernance climatique, du niveau communautaire aux instances nationales et internationales. Ils disposeront de structures formelles et pérennes leur permettant de contribuer activement aux processus de décision et de co-construire les politiques climatiques dans chaque district. Cette participation structurée favorisera l'articulation entre les expériences locales et les orientations stratégiques nationales, tout en valorisant les innovations et initiatives des jeunes dans les différents territoires. La jeunesse deviendra ainsi un acteur stratégique, capable de relier le terrain aux politiques globales, de représenter efficacement ses pairs et de contribuer à une gouvernance inclusive, intergénérationnelle et durable, où leur rôle est reconnu comme essentiel pour renforcer la résilience et accélérer la transition écologique.

D'ici 2035, atteindre au moins 25 % de représentation active des jeunes dans les dispositifs nationaux institutionnels de gouvernance climatique

D'ici 2035, mobiliser au moins 50 jeunes dans des délégations officielles dans les événements internationaux à l'instar des conférences des parties (COP's) D'ici 10, 2035 municipalités pilotes intègrent des représentants jeunes dans leurs mécanismes de gouvernance climatique locale

Activités	Chronologie pour la mise en œuvre		Organe porteur de l'action	Organismes partenaires	Indicateurs de performance	Equivalent du budget en DT (Mai 2025)	Contribution nationale Inconditionnel DT	Contribution internationale Conditionnel DT
	2030	2035						
Accès à l'information climatique								
Créer une plateforme interactive avec un chatbot AI pour fournir des informations climatiques en temps réel et répondre aux questions des jeunes + développement d'un moteur de recherche personnalisé pour faciliter l'accès aux données nationales et internationales climatiques.	X		Ministère de la Jeunesse et des Sports - Ministère de l'environnement	Ministère des Technologies de la Communication Ministère de l'Éducation Institut national de météorologie MARHP	* 1 plateforme interactive lancée	174 999	0	174999
Réaliser des enquêtes périodiques pour générer des données sur les points de vue des jeunes concernant les défis climatiques dans leurs régions, tout en offrant un espace de dialogue et de discussion sur les solutions possibles pour relever ces défis.	X	X	Ministère de la Jeunesse et des Sports - Ministère de l'environnement	Autorités régionales ONG's	* 2 enquêtes annuelles /district	231 999	32001	200001

Impliquer les jeunes dans la politique climatique et la prise de décision									
Impliquer les jeunes dans le processus de formulation des politiques climatiques nationales et régionales à travers des séances de consultation et des ateliers visant à recueillir leurs idées et suggestions sur les orientations de la politique climatique dans le pays.	X	X	Ministère de la Jeunesse et des Sports- Ministère de l'environnement	Ministère de l'éducation MFFES Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle	*Une CDN 3.0 enrichie par des contributions concrètes et représentatives des jeunes de chaque district *Des plans d'adaptation climatiques (national et/ou local) enrichie par des contributions concrètes et représentatives des jeunes de chaque district * 5 consultations régionales organisées * ≥ 500 jeunes consultés * ≥ 20 recommandations politiques produites	1 250 001	249999	999999	
Impliquer les jeunes dans le suivi et la mise en œuvre des actions prévues dans la CDN 3.0 et autres plans d'adaptation et/ou d'atténuation climatique (national et local), afin d'assurer que les priorités régionales et les contributions des jeunes soient prises en compte.	X		Ministère de la Jeunesse et des Sports- Ministère de l'environnement	Les Ministères concernés par la mise en œuvre de la CDN 3.0	*Les jeunes points focaux et les membres du groupe CDN 3.0 suivent l'avancement des actions planifiées dans chaque district ou secteur. * Nombre de contributions sectorielles des jeunes intégrées dans les plans ou actions climatiques nationaux et locaux. * BTR – Jeunesse élaboré	975 000	0	975 000	

	Créer une enquête en ligne visant à analyser les connaissances, attitudes et pratiques (CAP) des jeunes en matière de changement climatique, afin d'évaluer leur niveau de sensibilisation, leurs perceptions des enjeux climatiques et leurs comportements d'adaptation et d'engagement.	X	X	Ministère de la Jeunesse et des Sports- Ministère de l'environnement	ONG	* ≥ 1000 réponses par an 50% des districts représentés * 1 étude sur les connaissances, attitudes et pratiques (cap) des jeunes en matière de changement climatique	75 000	0	75000
		X		Ministère de la Jeunesse et des Sports- Ministère de l'environnement	Radios Chaînes TV Publics et privés Présidence du gouvernement	* 1 rencontre télévisée par/an Nombre d'émissions/débats radiophoniques diffusés. Nombre de partenaires médias impliqués (TV, radios, plateformes en ligne). Nombre de jeunes participants par rencontre. Nombre de représentants institutionnels présents (ministères, collectivités, etc.). Nombre de régions représentées par les jeunes invités (diversité territoriale).	125 001	0	125001
	Créer un « Parlement des jeunes entre 15 et 34 ans pour le climat » en tant qu'institution de jeunesse bicamérale. Le rôle de ce parlement est de permettre aux jeunes d'exprimer leurs opinions et de contribuer à la prise de décision liée aux enjeux climatiques.	X		Ministère de la Jeunesse et des Sports- Ministère de l'environnement	Ministère de l'éducation MFFES et les autres ministères concernés par les politiques climatiques	* 1 parlement des jeunes pour le climat entre 15 et 34 ans * Au moins 5 thématiques abordées	1 475 001	474999	999999

Identifier et mobiliser des jeunes intéressés par la négociation climatique pour renforcer le groupe existant.	X	X	Ministère de la Jeunesse et des Sports- Ministère de l'environnement		* 1 programme de négociation climatique mis en place *1 programme des jeunes délégués pour les COP est mis en place * Nbre de priorités identifiées *Nbre de jeunes mobilisés pour la négociation climatique	186 999	0	186999
Créer un noyau de jeunes points focaux par district (Sélectionner 10 jeunes (entre 15 et 34 ans) engagés pour la mise en œuvre de la stratégie, représentant chacun un district, pour constituer le noyau de coordination)	X		Ministère de la Jeunesse et des Sports- Ministère de l'environnement	Ministère de l'intérieur	*10 jeunes points focaux sélectionnés *Nbre d'ateliers organisés *TDRs élaborés des jeunes points focaux régionaux *1 mécanisme de remontée des informations et des préoccupations des districts vers les instances nationales de prise de décision est mis en place. *Nbre de priorités identifiés par District (feuille de route)	690 000	0	690 000
Lancer un Programme des Jeunes délégués pour le Climat comme opportunité de représentation dans les négociations internationales sur le climat, avec un quota alloué à la participation de 5 jeunes, selon les régions. (La participation est limitée à deux ans (2 COP's et autres événements internationaux)	X	X	Ministère de la Jeunesse et des Sports- Ministère de l'environnement	ONG's Jeunes PAR	* 1 programme des jeunes délégués pour le climat/an Nbre de jeunes délégués participants dans la délégation nationale * 1 programme de formation et coaching par les anciens jeunes délégués (jeunes négociateurs)	4 200 000	200001	3999999

Développer un programme de mentorat dans lequel des jeunes négociateurs plus expérimentés encadrent d'autres jeunes sur le processus de négociation climatique, permettant aux négociateurs de mieux comprendre les défis et les attentes des jeunes.	X	X	Ministère de la Jeunesse et des Sports- Ministère de l'environnement	ONG's Jeunes PAR	* 1 programme de mentorat des anciens délégués internationaux (jeunes négociateurs) au profit des nouveaux délégués /an	1 500 000	500001	999999
Organisation d'un forum annuel sur la jeunesse et le changement climatique sous la supervision du Premier ministre.	X	X	Ministère de la Jeunesse et des Sports- Ministère de l'environnement	Tous les ministères impliqués ONG's	* Au moins 1 Forum annuel avec expositions, panels, de solutions, propositions politiques Nbre de jeunes impliqués	2 499 999	500001	2000001
Impliquer les jeunes dans les structures et mécanismes locaux de participation climatique								
Créer 5 comités régionaux des jeunes pour le climat dans les 5 districts pour assurer la mise en œuvre de la stratégie	X	X	Ministère de la Jeunesse et des Sports- Ministère de l'environnement		* 5 comités régionaux de 20 jeunes pour le climat * Nombre de candidatures reçues à l'appel * Nombre d'actions ou projets réalisés par comité * Nombre de sessions de liaison avec les 5 points focaux	1 200 000	150 000	1 050 000
Créer des commissions de jeunesse et de climat dans les municipalités pour s'engager auprès des communautés locales et guider les initiatives climatiques.	X		Ministère de la Jeunesse et des Sports- Ministère de l'environnement	Ministère de l'intérieur (conseils régionaux)	* 2 municipalités pilotes par district * Chaque comité composé de 10 à 15 jeunes locaux, formés sur les politiques climatiques et la mobilisation citoyenne	1 350 000	350001	999999

Organiser des forums locaux de dialogue jeunesse-climat dans chaque district afin de permettre aux jeunes d'échanger avec les autorités locales, de formuler des recommandations et de contribuer à l'élaboration et au suivi des initiatives climatiques locales.	X	Ministère de la Jeunesse et des Sports- Minsitère de l'environnement	Ministère de l'intérieur	* Nombre de forums organisés par district * Nombre de jeunes participants * Nombre de recommandations ou propositions transmises aux autorités locales	950 001	0	950001
Total					16128000	1944795	14 183 205
					DT	DT	DT

8. MÉCANISMES DE MISE EN ŒUVRE



8. Mécanismes de mise en œuvre

8.1 Mise en place d'un comité de coordination Jeunesse-Climat (Acteurs clés et partenaires (Environnement, Jeunesse, Education, etc...))

Un comité de suivi, dénommé Comité de coordination Jeunesse-Climat sera institué pour assurer la coordination et le suivi efficace de la mise en œuvre des activités de cette présente stratégie. Ce comité sera composé de représentants désignés des deux ministères leads, à savoir le Ministère de l'Environnement et le Ministère de la Jeunesse et des sports, ainsi que de toute autre structure jugée pertinente pour la réussite des objectifs définis.

Ce comité sera composé de représentants des principales parties prenantes nationales, notamment :

- *Le Ministère de l'Économie et de la Planification ;*
- *Le Ministère des finances*
- *Le Ministère de l'Éducation ;*
- *Le Ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines ;*
- *Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;*
- *Le Ministère de l'Équipement et de l'Habitat ;*
- *Le Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Seniors ;*
- *Le Ministère des affaires sociales*
- *Le Ministère des Finances ;*
- *Le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi ;*
- *Le Ministère de la Santé ;*
- *Ministère de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche*
- *Le Ministère des Technologies de la Communication ;*
- *Le Ministère du Transport ;*
- *Le Ministère du Tourisme ;*
- *Le Ministère de la Culture ;*
- *Le Ministère de la Justice ;*
- *Le Ministère de l'Intérieur.*
- *Les représentants des jeunes désignés de façon démocratique par les jeunes du groupe technique jeunesse-climat avec un mandat de 2 ans non renouvelable afin de permettre à plus de jeunes de participer à cette expérience de pilotage national.*

Y seront également associés les établissements et les agences nationales opérant dans les secteurs concernés, notamment l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME), l'Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANGED), APAL ainsi que toute autre institution publique ou privée jugée pertinente pour l'atteinte des objectifs de la stratégie.

Le comité de coordination se réunira régulièrement pour évaluer l'état d'avancement des actions, proposer des ajustements, renforcer la synergie intersectorielle et assurer l'alignement des contributions sectorielles aux priorités nationales en matière de climat et de jeunesse et procédera à la création des comités locaux jeunesse-climat dans les districts pour faciliter la mise en œuvre et l'encadrement de ces dits comités locaux.

Le secrétariat du comité de coordination sera assuré par l'Unité de Gestion par objectifs et Changement Climatique (UGPO-CC), qui aura pour mission de faciliter l'organisation des réunions, d'assurer la centralisation des informations et de veiller à la mise en œuvre des décisions prises.

Une feuille de route détaillée sera élaborée afin d'établir les priorités stratégiques de mise en œuvre sur une période de cinq ans, avec un horizon fixé jusqu'en 2030 puis 2035. Cette feuille de route servira de cadre de référence pour le suivi des actions et l'évaluation de leur impact.

8.2 Création d'un groupe de travail technique jeunesse -Climat & Comités régionaux jeunes-Climat

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale Jeunesse-Climat, un groupe de travail technique dédié sera mis en place afin d'assurer la coordination et la mise en œuvre des actions prioritaires liées au changement climatique. Il appuiera techniquement le comité de coordination nationale dans sa mission.

Ce groupe assurera la liaison entre la coordination nationale de la mise en œuvre de la stratégie et les initiatives locales menées par les jeunes. Il sera composé de 10 jeunes, membres (deux points focaux par district), sélectionnés prioritairement parmi les jeunes ayant participé à l'élaboration de la stratégie nationale, représentant les tranches d'âge 15-18 ans et 19-34 ans. Ces points focaux joueront le rôle d'antennes régionales, chargées d'assurer la liaison entre le niveau national et le niveau local, ainsi que comme facilitateurs et animateurs des comités régionaux des jeunes climats.

Dans ce cadre, ils appuieront la mise en place de comités régionaux de jeunes pour le climat, composés de 20 jeunes par district. Ces comités incluront notamment des membres du réseau jeunesse CDN 3.0 présents dans le district (axe 3 de la stratégie), ainsi que des jeunes qui seront identifiés parmi les initiatives locales, incubateurs, associations de jeunes, scientifiques ou clubs d'innovation, initiatives communautaires, bénévolat, projets environnementaux locaux.

Le groupe des 10 jeunes points focaux aura pour mission de coordonner l'ensemble des initiatives jeunesse-climat à l'échelle nationale, tout en assurant une communication étroite avec le Comité de coordination et son Secrétariat. Sa structure restera flexible et adaptable, afin de répondre aux besoins évolutifs du programme et aux priorités émergentes en matière d'action climatique.

A cet effet, il mettra en place une feuille de route conformément à ses missions.

Le groupe de travail technique jeunesse-climat aura pour mission principale de :

- ▶ *Assurer un suivi rapprocher la mise en œuvre de la stratégie nationale jeunesse-climat, en veillant à sa bonne exécution au niveau national tout en tenant compte des besoins spécifiques de chaque territoire.*
- ▶ *Faciliter la co-construction des actions locales en impliquant directement les jeunes des territoires, en lien avec les comités régionaux des jeunes - climat, afin de définir des priorités d'action qui répondent aux enjeux climatiques locaux tout en contribuant aux objectifs nationaux.*
- ▶ *Organiser des initiatives de sensibilisation, de mobilisation et de plaidoyer pour encourager l'engagement des jeunes dans les actions climatiques, en fonction des problématiques locales et des priorités remontées par les territoires.*
- ▶ *Assurer la coordination des jeunes délégués au sein du programme national, en les soutenant dans leur rôle de représentants des jeunes dans les discussions climatiques internationales, et en facilitant leur participation aux processus décisionnels en lien avec le climat.*
- ▶ *Renforcer la dynamique du groupe en intégrant de jeunes leaders, délégués internationaux et experts comme des mentors dans le domaine du climat, en les invitant à rejoindre ce groupe pour enrichir les échanges, proposer des solutions innovantes et favoriser une approche collaborative dans la mise en œuvre de la stratégie nationale.*

Un comité régional de 20 jeunes entre 15 et 34 ans sera mis en place dans chacun des cinq district sous l'impulsion du comité de travail technique et l'encadrement du comité de coordination nationale. Il aura pour mission de piloter les initiatives locales et de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie jeunesse-climat à l'échelle territoriale. A cet effet, ils participeront à l'élaboration des plans régionaux et locaux de mise en œuvre de la stratégie et de tout autre plan climatique, assurent la mobilisation des jeunes et des acteurs locaux autour des initiatives climatiques et collaborent avec les points focaux régionaux pour garantir la cohérence des actions avec les priorités nationales.

8.3 Elaboration des plans régionaux de mise en œuvre de la stratégie nationale jeunesse-climat

Conformément au décret présidentiel du 21 septembre 2023 relatif au nouveau découpage territorial, le Comité de Pilotage (COPIL), en collaboration avec le Conseil National des Districts et les conseils régionaux des districts, sera chargé de l'élaboration des plans d'action pour la mise en œuvre de la stratégie nationale jeunesse-climat à l'échelle de chaque district avec l'implication des comités régionaux des jeunes pour le climat.

Cette approche vise à garantir l'alignement entre la vision nationale et les réalités locales, en mettant en place un mécanisme permettant aux autorités de concevoir des plans d'action régionaux et locaux adaptés à leurs spécificités, tout en restant fidèles à la stratégie nationale globale. Chaque district, selon ses priorités et ses capacités, pourra ainsi élaborer une feuille de route régionale, à condition qu'elle respecte les objectifs et les principes directeurs de la stratégie nationale et qu'elle contribue à la réalisation de ses ambitions générales.

8.4 Intégration des indicateurs de résilience de la stratégie nationale jeunesse – climat dans la CDN et dans les plans sectoriels de performances budgétaires

L'intégration de la stratégie nationale dans la Contribution Déterminée au Niveau National constitue un enjeu clé pour assurer la cohérence et l'efficacité des politiques climatiques, tant au niveau global que sectoriel.

Tandis que la stratégie nationale de l'engagement des jeunes en faveur d'une action climatique inclusive propose une approche globale et holistique, visant à répondre aux défis climatiques tout en prenant en compte les spécificités des jeunes sous trois dimensions principales – estime de soi, la vie sociale et environnement structurel – la CDN se concentre sur des engagements sectoriels plus détaillés. Ces engagements sont en parfaite adéquation avec les priorités établies dans l'Accord de Paris et les objectifs nationaux relatifs à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à l'adaptation aux changements climatiques, ainsi qu'au développement durable.

En intégrant la la stratégie nationale de l'engagement des jeunes en faveur d'une action climatique inclusive dans la CDN 3.0 et dans les plans sectoriels de performance budgétaire, on veille à ce que les jeunes, en tant qu'acteurs incontournables du changement, soient non seulement concernés par les objectifs sectoriels de la politique climatique, mais aussi qu'ils bénéficient de mécanismes dédiés pour renforcer leur résilience face aux défis climatiques.

8.5 Mise en place d'un plan de communication sur la mobilisation et l'engagement des jeunes dans la mise en œuvre de la stratégie

Ce plan permettra de sensibiliser efficacement les jeunes aux enjeux climatiques, de promouvoir leur participation aux initiatives locales et régionales, et de renforcer leurs compétences et leur confiance dans l'action climatique. Il favorisera également la création d'un réseau dynamique de jeunes acteurs du changement, capable de relayer les bonnes pratiques et de contribuer à la mise en œuvre des projets climatiques dans l'ensemble du pays.

Le plan reposera sur des dynamiques complémentaires ressorties des éléments de la stratégie de communication :

- ▶ • *Administration / Administration : renforcer la coordination institutionnelle entre les niveaux national et régional pour garantir la cohérence des actions et des messages.*
- ▶ • *Administration / Jeunes : créer des espaces d'écoute, de dialogue et de co-construction, où les jeunes peuvent exprimer leurs idées et co-définir les initiatives à mettre en œuvre.*
- ▶ • *Jeunes / Jeunes : favoriser le mentorat, l'apprentissage pair-à-pair et la promotion des bonnes pratiques entre différentes tranches d'âge (15-18 ans et 19-34 ans) et entre jeunes engagés et débutants.*
- ▶ *Le plan ciblera différents profils de jeunes :*
- ▶ • *Les jeunes déjà engagés dans des initiatives climatiques, auxquels il offre des opportunités de renforcement de compétences, de mise en réseau et de passage à l'échelle de leurs projets.*
- ▶ • *Les jeunes sensibilisés mais encore au stade initial de leur engagement, qui bénéficieront de parcours d'initiation et d'accompagnement pour passer de la conscience à l'action, en renforçant leur confiance et leur légitimité.*
- ▶ • *Les jeunes issus de régions marginalisées ou en situation de vulnérabilité, pour qui l'engagement climatique constitue un levier d'autonomisation, de valorisation sociale et d'insertion dans les initiatives locales et nationales.*
- ▶ • *Les adolescents pour lesquels une attention particulière sera accordée en vue de les initier dans l'action climatique locale et nationale*

Pour atteindre ces objectifs, le plan de communication mobilisera des canaux et outils adaptés aux jeunes, tels que les plateformes numériques interactives, les réseaux sociaux, les contenus multimédias engageants, les webinaires et les ateliers locaux. Il inclura également des indicateurs de suivi, comme le nombre de candidatures aux appels de mobilisation, le nombre de jeunes impliqués dans les projets et initiatives, et le nombre d'événements et activités organisés.

Le plan sera piloté de manière participative à travers un mécanisme d'engagement des jeunes, incluant :

- ▶ - *Les comités régionaux de jeunes relais au niveau régional et national ;*
- ▶ - *une implication des jeunes dans la co-conception des messages et actions de communication ;*
- ▶ - *un système de mentorat entre jeunes expérimentés et nouveaux engagés ;*
- ▶ - *un dispositif de suivi participatif des initiatives.*

9.

MÉCANISME DE SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA STRATÉGIE



9.1. Cadre de suivi et d'évaluation : résultats attendus, indicateurs et moyens de vérification

La réussite de la stratégie repose sur la mise en place d'un mécanisme robuste, transparent et inclusif de suivi et d'évaluation. Ce mécanisme vise à mesurer périodiquement les progrès accomplis, à identifier les défis rencontrés et à proposer des actions correctives adaptées, dans une logique d'amélioration continue et de redevabilité.

Résultats attendus	Indicateurs de performance / de résilience	Moyens de vérification
Résultat attendu 1 : Une génération de jeunes autonome et engagée, porteuse d'innovation, d'entrepreneuriat et de solutions climatiques ancrées dans les districts	• Nombre de politiques éducatives, programmes de formation et outils pédagogiques intégrant les changements climatiques • Pourcentage de jeunes scolarisés ayant acquis des compétences de résilience climatique à travers leur parcours éducatif (objectif : 45 % d'ici 2035) • Pourcentage de jeunes participant à des programmes d'entrepreneuriat, mentorat ou laboratoires d'innovation ayant développé des solutions ou projets liés à la résilience climatique (objectif : 60 % d'ici 2035). • Nombre de programmes, incubateurs ou initiatives dédiés à l'accompagnement de l'innovation climatique portées par ou destinées aux jeunes (15–34 ans).	• Rapports des Ministères (éducation, enseignement supérieur, formation professionnelle, culture etc ..) • Rapports des programmes de formation et d'entrepreneuriat. • Évaluations des compétences et enquêtes auprès des jeunes participants. • Rapports des incubateurs, laboratoires d'innovation et partenaires institutionnels.
Résultat attendu 2 : Des jeunes actrices et acteurs de changement social et communautaire dans chaque district	• Nombre de jeunes représentés dans les dispositifs nationaux de gouvernance climatique (objectif : 200 d'ici 2035). • Nombre de jeunes impliqués dans les délégations officielles aux conférences des parties (COP) et aux forums internationaux (objectif : au moins 100 jeunes d'ici 2035). • Nombre de municipalités intégrant des représentants jeunes dans leurs mécanismes de gouvernance climatique (objectif : 10 municipalités pilotes). • Nombre de processus participatifs liés aux politiques climatiques dans lesquels des jeunes (15–34 ans) sont impliqués de manière active (consultation, contribution ou co-construction), au niveau national ou régional.	• Rapports des campagnes et initiatives locales. • Publications et contenus diffusés (supports de sensibilisation, médias, réseaux sociaux). • Rapports des organisations partenaires et des comités régionaux de jeunes. • Enquêtes de participation et de perception au niveau communautaire.
Résultat attendu 3 : Une participation structurée et durable des jeunes aux processus décisionnels climatiques	• Nombre de jeunes représentés dans les dispositifs nationaux de gouvernance climatique (objectif : 200 d'ici 2035). • Nombre de jeunes impliqués dans les délégations officielles aux conférences des parties (COP) et aux forums internationaux (objectif : au moins 100 jeunes d'ici 2035). • Nombre de municipalités intégrant des représentants jeunes dans leurs mécanismes de gouvernance climatique (objectif : 10 municipalités pilotes). • Nombre de processus participatifs liés aux politiques climatiques dans lesquels des jeunes (15–34 ans) sont impliqués de manière active (consultation, contribution ou co-construction), au niveau national ou régional.	• Rapports institutionnels et documents officiels de gouvernance climatique (Tdr's des 10 points focaux & 5 comités régionaux des jeunes pour le climat) • Plans régionaux de mise œuvre de la stratégie • Programme de renforcement de capacité et de mentorat sur la diplomatie climatique et la négociation climatique • Listes de participation aux délégations et événements internationaux. • Procès-verbaux des réunions de gouvernance locale et municipale. • Rapports des plateformes de participation des jeunes et des organisations partenaires.

9.2 Implication des jeunes dans l'évaluation de la stratégie

Afin de garantir une approche inclusive et participative, la stratégie prévoit l'implication active des jeunes dans le processus de suivi et d'évaluation des résultats. Cette participation permettra non seulement de renforcer la transparence et la redevabilité des actions mises en œuvre, mais aussi d'assurer que les initiatives répondent réellement aux besoins, attentes et priorités des jeunes dans les différentes régions du pays.

À cet effet, plusieurs dispositifs complémentaires seront mis en place, avec la mobilisation d'un appui technique adapté afin d'accompagner les jeunes dans les processus de collecte d'informations, d'analyse et de suivi des indicateurs liés à la stratégie :

- ▶ *Participation des jeunes aux instances de suivi de la stratégie, notamment à travers les cadres de coordination et de suivi mis en place aux niveaux central et local*
- ▶ *Organisation de questionnaires et d'enquêtes destinés à recueillir les perceptions, attentes et propositions des jeunes concernant les défis climatiques spécifiques à leurs régions. Ces enquêtes permettront d'identifier les priorités régionales et de mieux orienter les actions de terrain.*
- ▶ *Préparation et diffusion de rapports climatiques simplifiés à destination des jeunes, portant une attention particulière sur l'impact du changement climatique sur leur quotidien et leur environnement immédiat. Ces rapports seront vulgarisés pour être accessibles à toutes et tous, et seront diffusés à travers des canaux adaptés aux jeunes publics (réseaux sociaux, plateformes numériques, événements jeunesse).*

9.3. Émission de rapports périodiques

Le mécanisme de suivi et d'évaluation prévoit également la production régulière de rapports de suivi, structurés autour d'un calendrier établi pour toute la durée de la stratégie (2025–2035).

En effet, il est proposé :

- ▶ *Élaboration d'un chronogramme détaillé précisant les différentes étapes de mise en œuvre de la stratégie, ainsi que les actions, livrables et échéances associés.*
- ▶ *Un rapport intermédiaire sera produit tous les deux ans afin de présenter l'état d'avancement de la mise en œuvre des actions, analyser les écarts éventuels entre les objectifs fixés et les résultats obtenus, et proposer les ajustements nécessaires pour garantir l'efficacité et la pertinence de la stratégie.*
- ▶ *Un rapport d'évaluation globale comprenant les 5 districts sera élaboré tous les cinq ans, offrant une analyse approfondie des progrès accomplis, des défis persistants et des perspectives d'évolution.*
- ▶ *Un rapport final sera rédigé en 2035 pour dresser le bilan global de la stratégie et formuler des recommandations pour les cycles stratégiques suivants.*

Chaque rapport sera élaboré selon une méthodologie rigoureuse fondée sur des indicateurs de performance et de résilience tels que définis en amont dans le plan et validés par les parties prenantes, y compris les jeunes impliqués dans les processus de suivi.

Tous les rapports seront publiés et rendus accessibles au public afin de garantir la transparence du processus, renforcer la redevabilité et encourager l'appropriation collective des enjeux climatiques.

9.4 Mise en place d'un BTR-Jeunesse-Climat

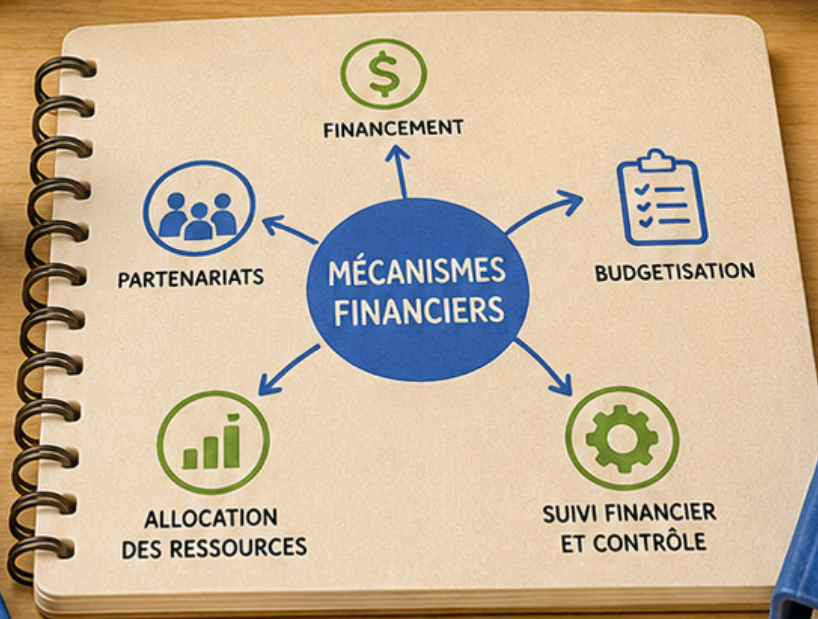
Dans le cadre de sa volonté de renforcer l'intégration effective de la jeunesse dans l'action climatique, et suivant l'élan donné par l'élaboration du premier BTR-Genre en 2024, la Tunisie adoptera une approche innovante en instituant un BTR-Jeunesse-Climat (Biennal Transparency Report – Jeunesse et Climat).

Aligné sur les principes du Cadre de transparence renforcé de l'Accord de Paris, le BTR-Jeunesse-Climat sera produit tous les deux ans et visera à structurer la contribution des jeunes au suivi et à l'évaluation de la stratégie climatique nationale. Il sera soumis à la CCNUCC dans le cadre de la mise en œuvre des éléments de l'ACE.

Le BTR-Jeunesse-Climat alimentera également les rapports nationaux de transparence et contribuera à renforcer la participation significative de la jeunesse dans les instances décisionnelles nationales et dans les forums internationaux liés au climat.

10.

MÉCANISMES FINANCIERS DE MISE EN ŒUVRE



10. Mécanismes financiers de mise en œuvre

La stratégie propose de diversifier les sources de financement : le budget de l'État mais également, la coopération internationale (bailleurs de fonds, fonds climat) et les partenariats public-privé outre les partenaires classiques

Un certain nombre d'initiatives financières, des fonds et des propositions de nouveaux instruments financiers ont été initiés, comme suit :

- ▶ *Fonds de développement internationaux, tels que les programmes de la Banque Africaine de Développement (BAD), notamment l'initiative YouthADAPT, qui soutient les projets d'adaptation climatique portés par les jeunes entrepreneurs en Afrique à travers des financements, de l'accompagnement technique et du renforcement des capacités.*
- ▶ *Global Youth Climate Action Fund (GYCAF), qui offre des micro-subventions et des programmes de renforcement de capacités destinés aux jeunes innovateurs et porteurs de solutions climatiques, afin de favoriser le développement et la mise en œuvre de projets locaux.*
- ▶ *Youth Climate Justice Fund (YCJF), un fonds international dédié au soutien des mouvements et initiatives dirigés par des jeunes œuvrant pour la justice climatique et les solutions communautaires. Ce fonds propose des micro-financements destinés à appuyer les initiatives locales et à renforcer les capacités des organisations de jeunesse.*
- ▶ *Le mécanisme financier de la CCNUCC. La CCNUCC pourvoit à des transferts financiers de la part des pays développés aux pays en développement, à travers le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) servant en tant que son entité opérationnelle. Le FEM gère un Fonds d'affectation spéciale, qui est renouvelé tous les quatre ans, et qui a porté principalement sur les mesures d'atténuation à ce jour. Le FEM gère également le Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA) et le Fonds spécial pour les changements climatiques (FSCC). Un autre fond important dans le cadre de la CCNUCC est le Fonds pour l'adaptation créé par le Protocole de Kyoto. Une lacune du Fonds d'adaptation, c'est qu'il est très dépendant de la performance du marché du carbone, et l'avenir de ce marché reste incertain.*
- ▶ *Les Fonds multilatéraux. Les Fonds multilatéraux les plus connus sont constitués par les Fonds d'investissements climatiques gérés par la Banque mondiale. Il s'agit notamment du Fonds pour les technologies propres (CTF) et du Fonds stratégique pour le climat (SCF), qui tous deux se concentrent principalement sur les activités d'atténuation. Le FCT finance la démonstration, le déploiement et le transfert de technologies à faible émission de carbone avec un potentiel significatif pour l'épargne à long terme des émissions de gaz à effet de serre. Le SCF assure des ressources financières à de nouvelles approches de développement ou pour renforcer des activités liées aux défis du changement climatique dans divers secteurs. Le programme sur la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement (UN-REDD) est géré par le PNUD, en collaboration avec la FAO et le PNUE. Il vise à générer des ressources afin de réduire significativement les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts.*
- ▶ *Les fonds bilatéraux. Les fonds fournis par un pays donateur à un pays bénéficiaire sont connus comme des fonds bilatéraux. Un exemple est l'Initiative internationale pour la protection du climat du Ministère allemand de l'Environnement.*
- ▶ *Le financement à long terme. Les Accords de Cancún ont également établi le Fonds vert pour le climat (GCF). Ce fonds vise à soutenir des projets, programmes, politiques et autres activités dans les pays en voie de développement liées à l'atténuation, y compris le programme REDD +, l'adaptation, le renforcement des capacités et le développement et le transfert technologique.*

ANNEXE



Annexe.

Tendances chiffrées de la participation des enfants et des jeunes dans les consultations régionales

La collecte des données s'est appuyée sur les échanges et les discussions menés avec les jeunes, ainsi que l'outil interactif Mentimeter, utilisé lors des ateliers organisés dans les cinq districts représentatifs du territoire national. Cette méthode a permis de recueillir en temps réel les perceptions et les attentes des participants (es), tout en assurant une participation dynamique et inclusive. Les cinq districts ciblées ont ainsi constitué un échantillon pertinent pour dégager des tendances générales sur l'engagement des jeunes, tout en conservant une approche cohérente avec la portée nationale de la stratégie.

District 1 : Béja, Bizerte, Jendouba et Le Kef

Parmi les 46 personnes interrogées via l'outil Mentimeter dans le District 1, la répartition montre une prédominance d'adultes : 65 % des participants (es) ont plus de 35 ans étant les représentants des administrations régionales et locales, contre 35 % âgés (es) de 19 à 34 ans. La tranche d'âge des 15 à 18 ans n'a pas été effectivement représentée dans la participation à cette consultation. Cette absence peut s'expliquer par des contraintes liées au calendrier scolaire, qui ont limité la participation des adolescents durant la période de l'atelier.



Figure 1 : Répartition des jeunes du District 1 par «Age»

L'atelier associé s'est tenu à Tabarka au gouvernorat de Jendouba, avec une répartition relativement équilibrée entre les régions avoisinantes. En effet, 30 % des répondants (es) sont originaires des gouvernorats de Béja et de Jendouba, 13 % du Kef, et 26 % de Bizerte. Cette diversité territoriale témoigne d'une mobilisation régionale notable, principalement favorisée par la proximité géographique, facilitant ainsi l'accès et l'implication des acteurs locaux..

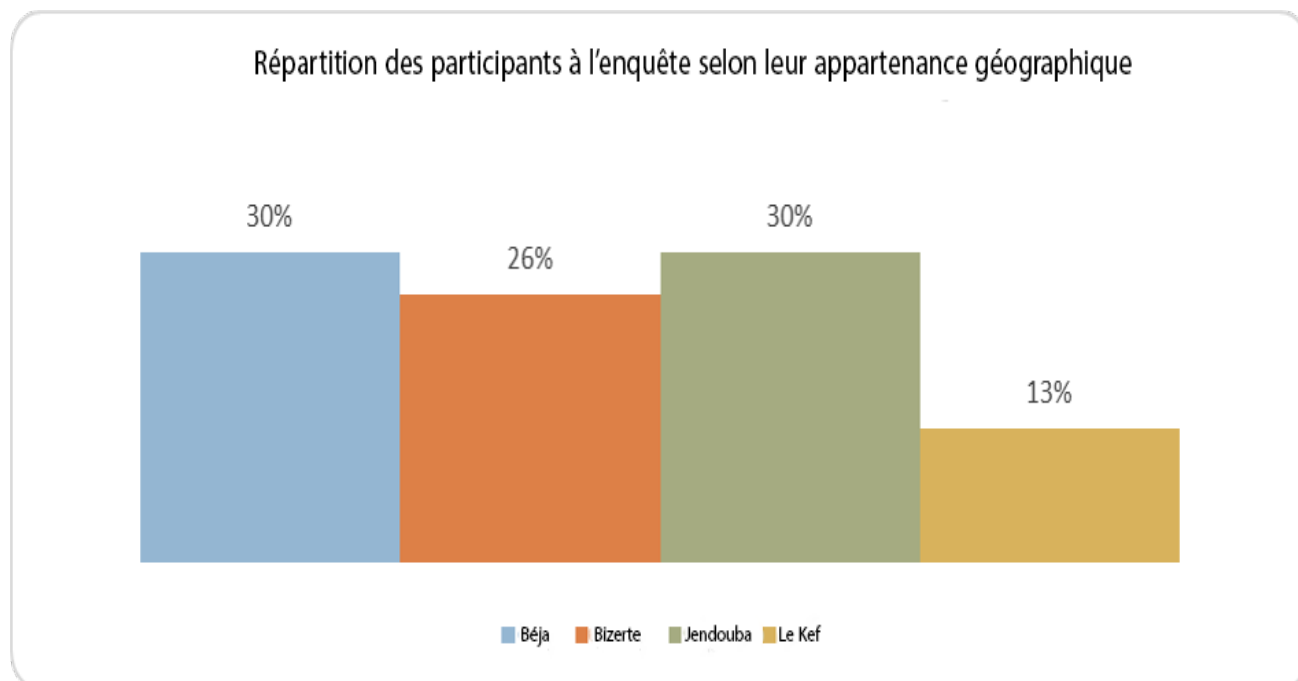


Figure 2 : Répartition des jeunes du District 1 selon la répartition géographique

Contrairement aux autres districts, la répartition des niveaux d'engagement des jeunes dans ce territoire révèle un profil dynamique mais en transition : 50 % des jeunes se déclarent intéressés par l'action climatique, 27 % sont déjà actifs, tandis que 23 % se considèrent comme débutants.

La majorité des jeunes « intéressés » est inscrite dans des activités au sein des maisons de jeunes, où ils s'impliquent dans des activités artistiques telles que le hip-hop, la danse ou la musique, des vecteurs culturels souvent utilisés comme leviers d'engagement et de sensibilisation dans les zones périurbaines ou à forte densité de jeunes en quête de reconnaissance sociale.

Les jeunes déjà actifs mènent des initiatives étroitement liées à leur ancrage territorial. Leur engagement se manifeste à travers la production de contenus dans des radios locales, des projets de journalisme d'investigation à l'échelle communautaire, ou encore des activités d'éducation à l'environnement marin, particulièrement pertinentes dans les zones côtières. D'autres se distinguent par leurs recherches universitaires ou leurs études axées sur les enjeux climatiques, voire par des démarches entrepreneuriales portées par une volonté d'innovation durable.

Les 23 % de jeunes considérés comme «débutants» représentent une catégorie stratégique à accompagner. Leur présence témoigne d'une ouverture à l'engagement, bien qu'ils n'aient pas encore initié d'actions concrètes. Cette position de «découverte» peut s'expliquer par un manque d'opportunités accessibles, un déficit d'information, ou encore par l'absence de réseaux structurants dans leur environnement immédiat.

Pourtant, leur participation à l'atelier traduit un premier pas vers l'implication dans l'action climatique, et révèle un intérêt latent qu'il est essentiel de nourrir.

Répartition des participants à l'enquête par activité dans le domaine du climat

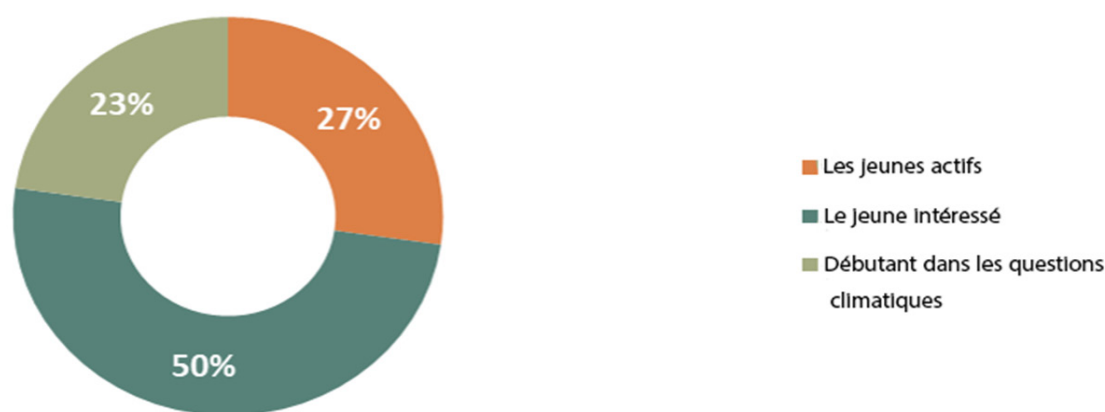


Figure 3 : Répartition des jeunes du District 1 par «Niveau d'engagement»

District 2 : Ariana, Ben Arous, Manouba, Nabeul, Tunis et Zaghouan

Le District 2 (Ariana, Ben Arous, Manouba, Nabeul, Tunis et Zaghouan) se distingue, tout comme le District 3, par une forte mobilisation des jeunes, avec près de soixante participants (es) ce qui en fait l'un des districts les plus représentés au sein de la consultation.

La tranche des 19 à 34 ans représente 65 % des répondants (es). Cette tendance reflète une capacité plus affirmée de cette catégorie d'âge à accéder aux espaces de participation et à s'engager sur les questions climatiques et environnementales, notamment dans un contexte urbain et périurbain où les dispositifs d'implication citoyenne sont souvent plus développés.

En revanche, la participation des adolescents (es) (15 à 18 ans) est plus faible (3 %). Cette faible représentation s'explique principalement par des contraintes liées aux calendriers scolaires.

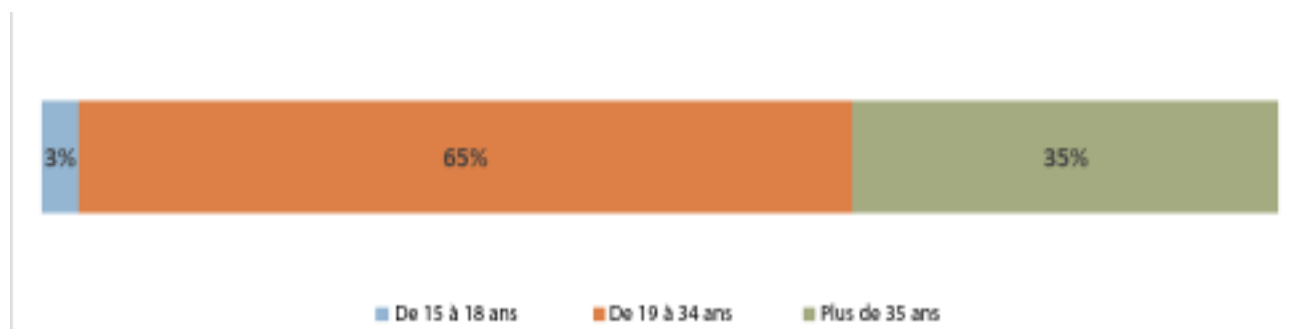


Figure 4 : Répartition des jeunes du District 2 par «Age»

D'un point de vue géographique, le gouvernorat de Tunis se situe en première position avec 24 % des participants (es), suivie par l'Ariana (19 %) puis Ben Arous et Manouba (16 % chacun). Cette répartition confirme la dynamique urbaine et institutionnelle propre au Grand Tunis, où les structures d'engagement et d'information sont plus accessibles.

Le gouvernorat de Nabeul, avec 12 % de participants, bénéficie d'un tissu associatif actif, notamment sur les questions environnementales côtières. En revanche, la faible représentation de Zaghouan (4 %) pourrait signaler un besoin accru en actions de sensibilisation et en renforcement des capacités pour faciliter l'engagement des jeunes dans les zones rurales ou semi-rurales.

Il est important de souligner que l'atelier du District 2 n'a pas uniquement accueilli des jeunes résidents dans ces régions. Plusieurs jeunes sont originaires d'autres gouvernorats et ont témoigné de leurs expériences en lien avec leur territoire d'origine, enrichissant ainsi la réflexion avec une diversité d'approches territoriales et culturelles.

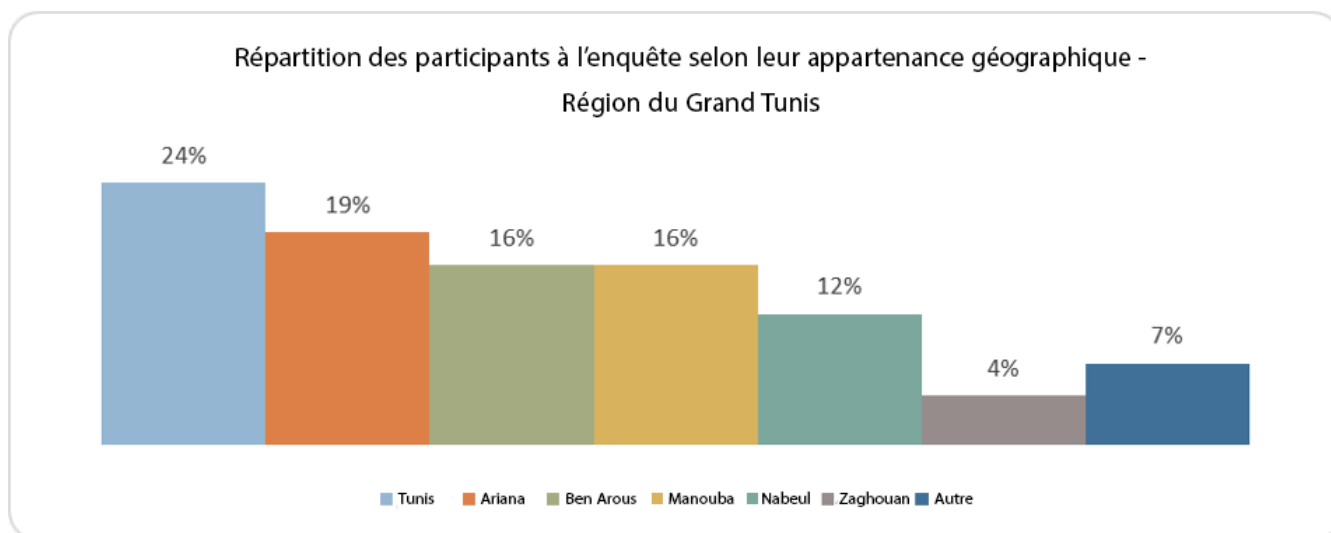


Figure 5 : Répartition des jeunes du District 2 selon la répartition géographique

En ce qui concerne le niveau d'engagement, le District 2 présente un profil particulièrement dynamique, avec 49 % des jeunes qualifiés (és) d'actifs (ves) c'est-à-dire déjà impliqués (es) dans des initiatives concrètes en matière climatique au sein de leurs communautés. Ce taux, l'un des plus élevés observés, témoigne d'un tissu associatif et citoyen structuré dans cette zone, ainsi que de la disponibilité de dispositifs d'engagement accessibles pour les jeunes.

Les jeunes intéressés (és) représentent 26 % des participants (es). Bien qu'ils ou elles ne soient pas encore engagés (és) dans des actions concrètes, leur présence traduit un potentiel significatif de mobilisation, à activer à travers des espaces d'initiation, des actions de mentorat ou encore des projets pilotes.

Les jeunes débutants (es) (23 %) forment également une part non négligeable. Ces jeunes, souvent en phase d'exploration ou d'entrée dans la sphère de l'engagement, pourraient bénéficier d'un accompagnement ciblé, notamment par le biais de réseaux de pairs, de formations pratiques ou de campagnes de sensibilisation adaptées.

À la lumière des débats et échanges en plénière, il est apparu que les zones les plus dynamiques du district sont Kalâat el Andalous (Ariana), Nabeul et Tunis. Dans ces régions, les jeunes sont déjà impliqués (és) dans une grande diversité d'initiatives, allant de : Sessions de formation sur les enjeux climatiques à destination des enfants et des adolescents (es) ; Mise en place de jardins pédagogiques en lien avec l'agriculture bio-saline ; Analyses communautaires sur les phénomènes climatiques, tels que l'érosion côtière et les espèces invasives comme le crabe bleu ; Production de recherches locales et études scientifiques citoyennes ; Organisation de COP locales et initiatives artistiques et créations musicales à vocation environnementale.

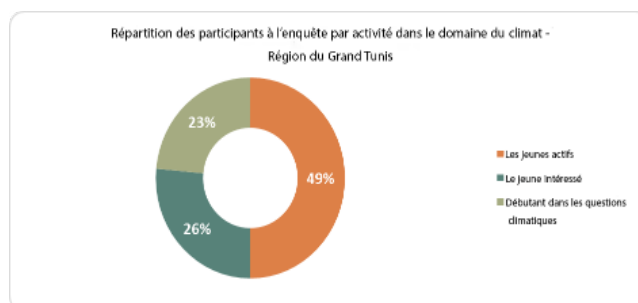


Figure 6 : Répartition des jeunes du District 2 par «Niveau d'engagement»

District 3 : Kairouan, Kasserine, Mahdia, Monastir, Siliana et Sousse

Dans ce district, un grand nombre de participants jeunes a été enregistré, avec un total de 63 personnes interrogées, soit une participation significativement plus élevée que dans les autres districts. La tranche d'âge des 19 à 34 ans représente une majorité de 71 %, ce qui indique un fort intérêt des jeunes adultes pour les enjeux climatiques, ainsi qu'une meilleure accessibilité à la participation dans ce groupe d'âge.

En revanche, la représentation des adolescents âgés de 15 à 18 ans est relativement faible, avec seulement 4 % de répondants dans cette catégorie. Cette faible présence des très jeunes peut être expliquée par des contraintes similaires à celles observées dans d'autres districts, notamment les calendriers scolaires.

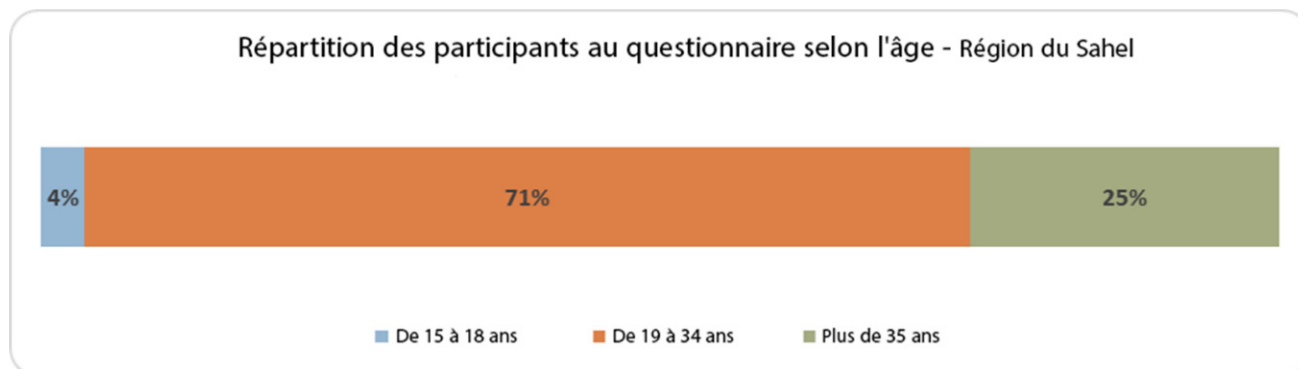


Figure 7 : Répartition des jeunes du District 3 par «Age»

Il est également important de noter que cette forte présence des jeunes adultes dans le District 3 pourrait être liée à une mobilisation accrue dans certaines régions, notamment à Sousse (47 %) — ville hôte de l'atelier, ce qui explique en partie la forte participation enregistrée. Sousse, tout comme Monastir (19 %), bénéficie d'une dynamique universitaire, associative et culturelle propice à l'engagement des jeunes.

En revanche, des régions comme Mahdia (13 %), Siliana (9 %) et Kairouan (6 %) restent moins représentées. Cette répartition laisse entrevoir un potentiel encore à exploiter dans ces zones, en particulier rurales, où des actions ciblées de sensibilisation, de formation et de mise en réseau pourraient contribuer à renforcer l'engagement des jeunes sur les enjeux climatiques.

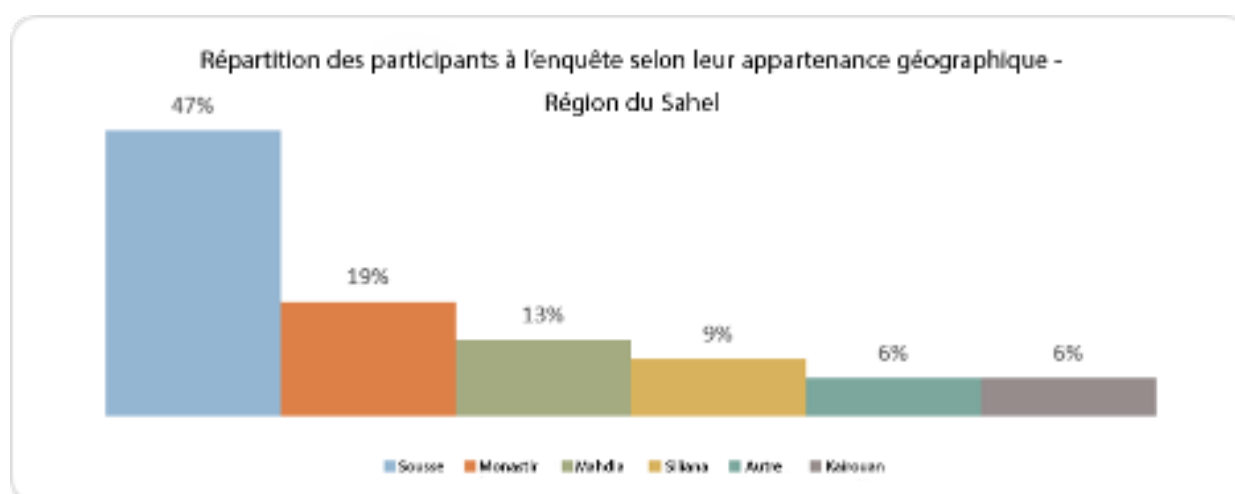


Figure 8 : Répartition des jeunes du District 3 selon la répartition géographique

Répartition des participants à l'enquête par activité dans le domaine du climat - Région du Sahel

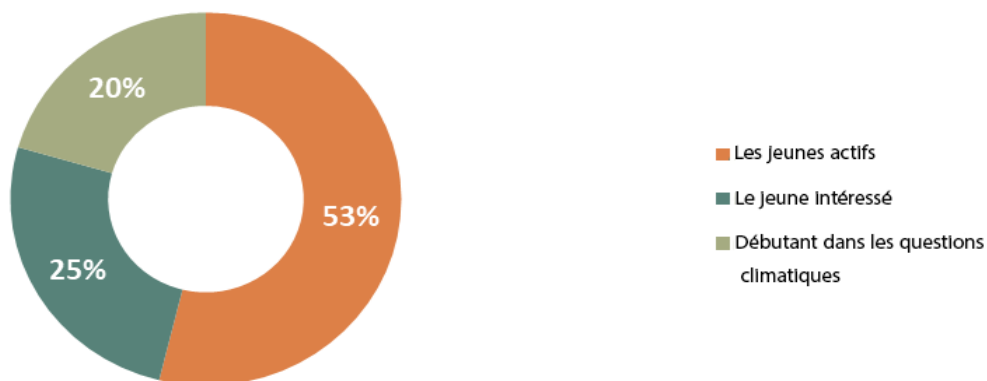


Figure 9 : Répartition des jeunes du District 3 par «Niveau d'engagement»

District 4 : Gafsa, Sfax, Sidi Bouzid et Tozeur

Parmi les 46 personnes interrogées à travers l'outil Mentimeter dans le District 4, les données révèlent une participation majoritairement composée de jeunes âgés de 19 à 34 ans, représentant 71 % des répondants. Cette tranche d'âge correspond souvent à une phase de transition vers la vie active, où les jeunes commencent à prendre part activement aux enjeux sociaux et environnementaux. Leur forte représentation témoigne d'un intérêt marqué pour les thématiques liées au climat et à l'engagement civique.

Enfin, la présence de 26 % de participants âgés de plus de 35 ans montre que bien qu'elles ne soient pas dans la catégorie ciblée initialement, leur participation révèle une ouverture du processus à d'autres profils : encadrants associatifs, agents publics, animateurs de jeunesse ou encore acteurs de la société civile.

La faible participation des adolescents de 15 à 18 ans (2 %) a été expliquée par plusieurs facteurs en lien notamment avec un accès limité à l'information et à des contraintes liées au calendrier scolaire.

Répartition des participants au questionnaire selon l'âge

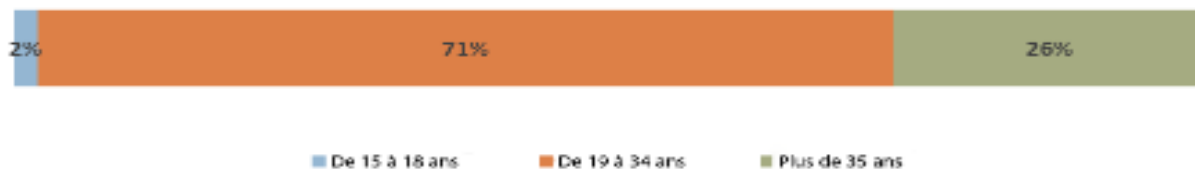


Figure 10 : Répartition des jeunes du District 4 par «Âge»

Le graphique présente la répartition des participants (es) au questionnaire selon leur appartenance géographique. On observe que la majorité des répondants (es) provient du gouvernorat de Tozeur, représentant 57 % de l'échantillon. Cette forte proportion peut s'expliquer par le fait que l'atelier est organisé à Tozeur, ce qui a probablement facilité la participation locale.

Les participants (es) de Sfax suivent avec 15 %, puis ceux de Gafsa (9 %), de Sidi Bouzid (7 %), et de Kébili (2 %). Enfin, 10 % des réponses proviennent d'autres régions, comprenant des étudiants universitaires. Cette disparité en matière de participation entre les gouvernorats est, en grande partie, due à la distance qui les sépare du district concerné, une distance pouvant atteindre 300 km,

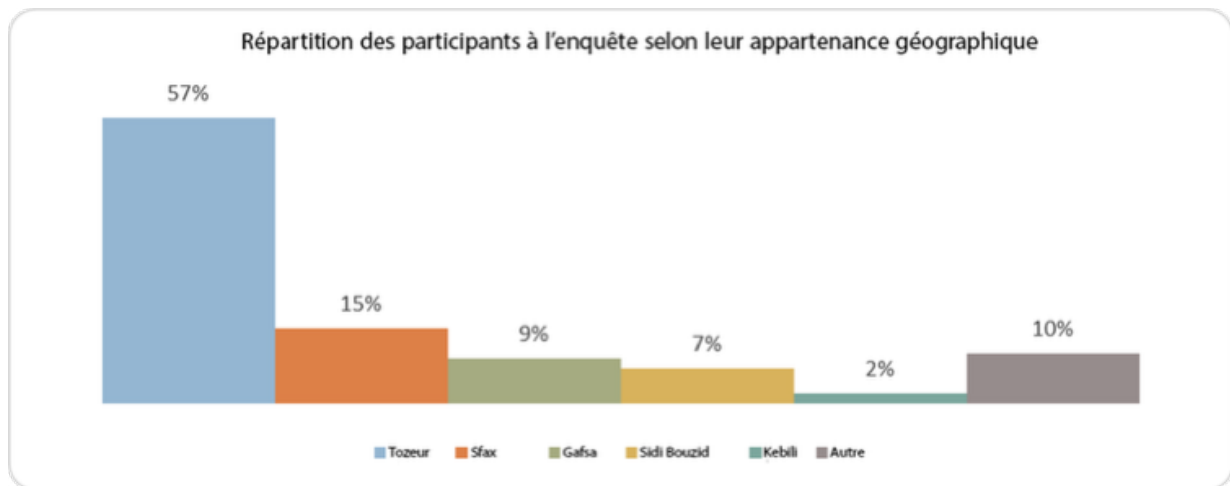


Figure 11 : Répartition des jeunes du District 4 selon la répartition géographique

Le graphique présente la répartition des jeunes participants (es) au questionnaire selon leur niveau d'engagement dans l'action climatique. Il en ressort que 47 % des répondants (es) sont déjà actifs dans l'action climatique, 47 % sont intéressés par ce domaine, et 7 % se considèrent comme débutants.

Cette répartition met en évidence une forte proportion de jeunes déjà impliqués dans des initiatives climatiques, ce qui peut témoigner d'une sensibilisation précoce aux enjeux environnementaux et d'une mobilisation efficace, particulièrement parmi ceux qui sont déjà engagés dans des actions concrètes. Ces jeunes actifs proviennent majoritairement de l'initiative Recherche Action Participative (PAR), ainsi que d'autres associations de la société civile et de freelances

Les jeunes intéressés (47 %) forment une catégorie déterminante. Bien qu'ils ne soient pas encore activement impliqués dans des actions climatiques, leur intérêt indique un potentiel important pour des mobilisations futures. Ces jeunes ont exprimé leur volonté de s'engager davantage, mais estiment qu'il leur manque des ressources, des formations et des espaces de collaboration pour transformer leur intérêt en actions concrètes.

La majorité des jeunes se sont engagés activement dans l'organisation de sessions de formation des jeunes et des enfants au sein des établissements scolaires. Ils/elles ont initié des ateliers éducatifs visant à sensibiliser les élèves aux enjeux du changement climatique. Ces jeunes formateurs ont pour objectif de renforcer la conscience écologique dès le plus jeune âge, en organisant des ateliers, et des activités ludiques, telles que la plantation d'arbres et le recyclage, afin d'encourager des comportements responsables et durables parmi les générations futures.

D'autres jeunes ont mis en place des initiatives centrées sur l'éducation marine. Ces initiatives incluent des sorties pédagogiques en mer, des ateliers sur la biodiversité marine, et des campagnes de nettoyage des plages.

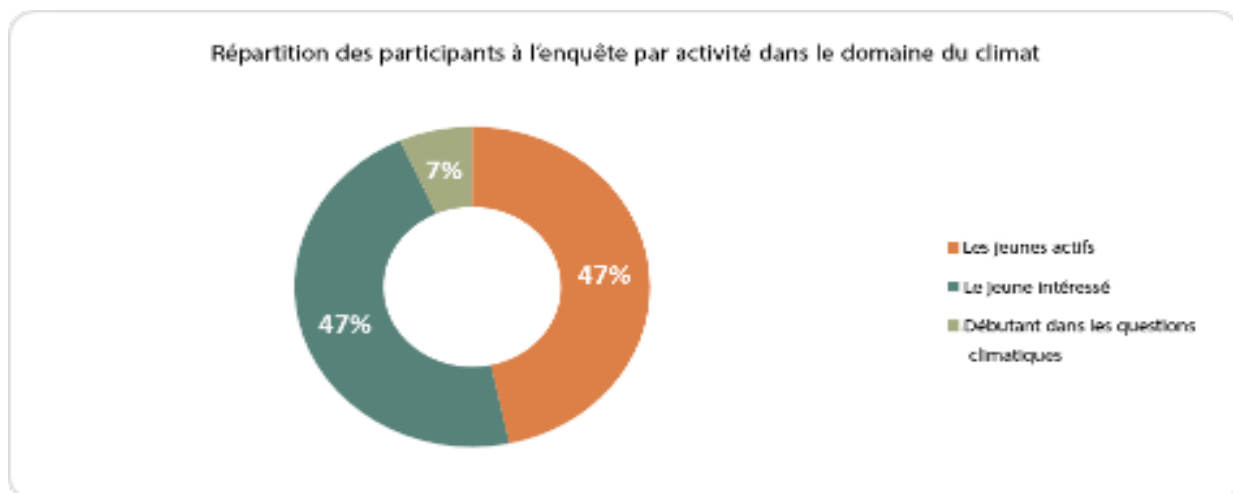


Figure 12 : Répartition des jeunes du District 4 par «Niveau d'engagement»

District 5 : Kébili, Gabès, Médenine et Tataouine

Parmi les 34 personnes participants dans le District 5, la participation est très majoritairement composée de jeunes adultes, avec 80 % des répondants (es) âgés (es) de 19 à 34 ans. Cette forte représentation traduit non seulement un intérêt manifeste de cette tranche d'âge pour les enjeux climatiques, mais également une meilleure capacité d'accès et de disponibilité pour s'impliquer dans des espaces de consultation ou de participation.

Les personnes âgées de plus de 35 ans représentent 15 % des répondants (es). Toutefois, il est important de préciser que leur présence est principalement liée à leur rôle institutionnel ou administratif (animateurs (trices), cadres des maisons de jeunes ou représentants (es) locaux (locales)), et non à une inclusion dans la cible jeunesse du processus. Leur contribution reste

néanmoins précieuse, car elle favorise l'accompagnement des dynamiques juvéniles à l'échelle locale.

Enfin, les participants ayant la tranche de 15 à 18 ans est nettement sous-représentée (5 %). Cette faible participation s'explique par plusieurs facteurs, en particulier des contraintes liées au calendrier scolaire, rendant leur mobilisation plus difficile.

Répartition des participants au questionnaire selon l'âge -

Le Sud-Est

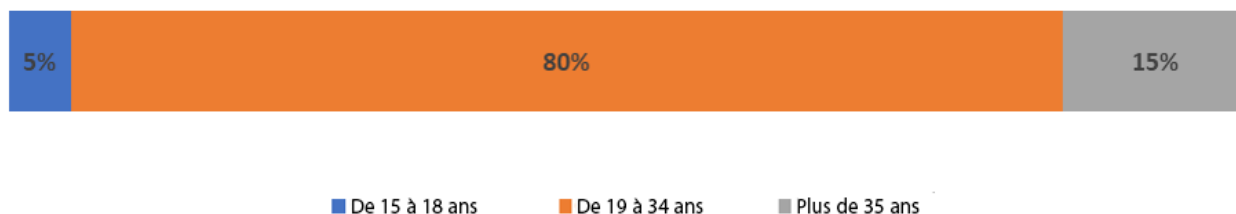


Figure 13 : Répartition des jeunes du District 5 par «Age»

La répartition géographique des jeunes dans le District 5 révèle une dynamique contrastée entre les régions. En effet, la région de Gabès domine avec 40 % des répondants (es) témoignant d'une mobilisation notable probablement facilitée par la vitalité des réseaux jeunesse notamment de l'initiative PAR de Gabès et Tunisia 88

Kébili, malgré son statut de région hôte de l'atelier, arrive en seconde position avec 30 % des participants (es) un chiffre qui reste significatif mais qui invite à renforcer les dynamiques locales de mobilisation.

Le gouvernorat de Médenine avec une participation de 20 % des jeunes, une présence qui laisse entrevoir des marges de progression, en particulier dans les zones plus rurales ou périphériques du gouvernorat.

Enfin, le gouvernorat de Tataouine est très faiblement représentée (5 %), ce qui soulève des questions sur la présence de potentiels obstacles à la participation des jeunes dans cette région : pouvant être l'éloignement géographique, l'accès limité à l'information ou encore la faiblesse des structures associatives.

À noter également que la participation de jeunes originaires de Sfax (5 %) , bien qu'ils ne sont pas dans le District 5, principalement des étudiants de passage, ce qui illustre une mobilité interrégionale enrichissante et une ouverture au-delà des frontières du district.

Répartition des participants à l'enquête selon leur appartenance géographique

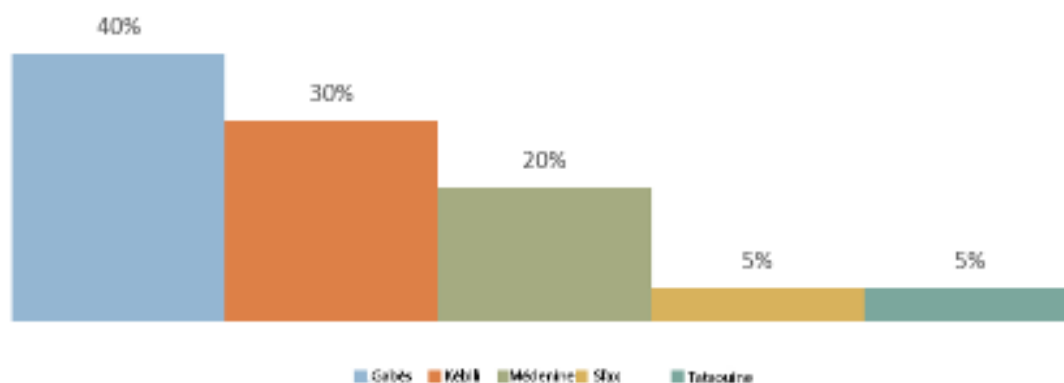


Figure14 : Répartition des jeunes du District 5 selon la répartition géographique

En ce qui concerne le niveau d'engagement, le District 5 se distingue par une proportion importante de jeunes déjà actifs (46 %), impliqués dans des initiatives concrètes au sein de leurs communautés. Cette donnée témoigne de la vitalité associative et de l'appropriation des enjeux environnementaux dans plusieurs régions du district, notamment dans les gouvernorats de Gabès et Médenine. D'après les débats en plénière, ces deux régions côtières se distinguent par des initiatives significatives, allant des sessions de sensibilisation à la mise en place de micro-projets, souvent soutenus par l'Initiative PAR ou des associations de la société civile actives dans le domaine de l'économie verte et bleue.

Contrairement à d'autres districts, le District 5 présente également un pourcentage non négligeable de jeunes débutants (35 %). Cette part importante témoigne d'un fort potentiel de mobilisation. Cependant, les discussions ont révélé que les gouvernorats de Gabès et Médenine sont les zones les plus dynamiques, où les jeunes sont déjà largement engagés dans des actions concrètes. À l'inverse, des régions comme Kébili et Tataouine souffrent d'un tissu associatif moins développé et d'une dynamique de jeunesse moins forte en lien avec les changements climatiques, limitant ainsi les possibilités d'engagement pour les jeunes débutants.

Enfin, 19 % des jeunes participants (es) se disent intéressés par les questions climatiques, bien qu'ils ne soient pas encore engagés dans des actions concrètes. Ce groupe représente un potentiel important qu'il convient de stimuler en renforçant

les espaces d'initiation et en offrant davantage d'opportunités pour encourager leur passage à l'action.

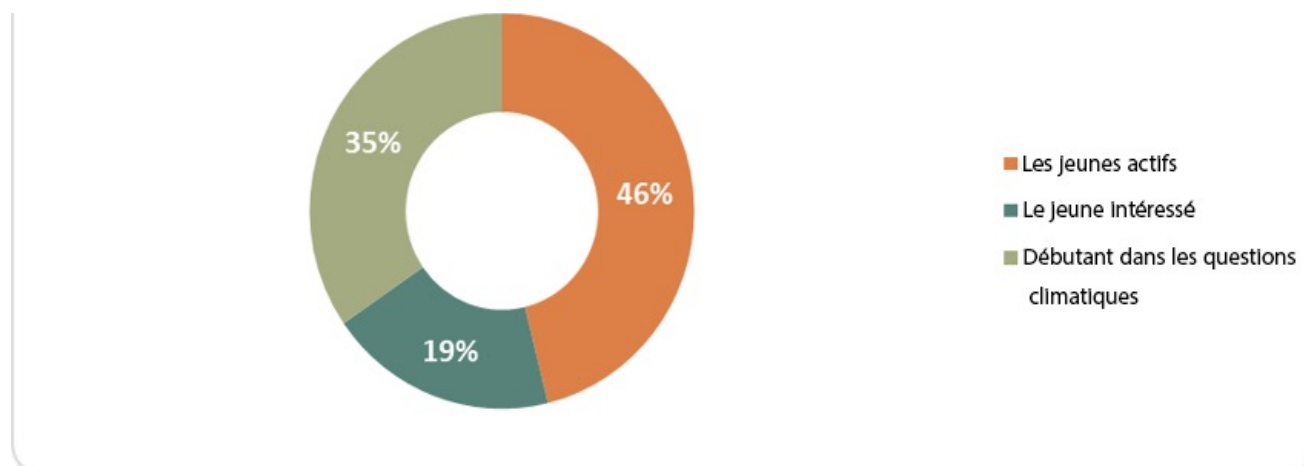


Figure 15 : Répartition des jeunes du District 5 par «Niveau d'engagement



ministère de l'environnement



unité nationale de coordination sur
les changements climatiques



ministère de jeunesse
et de sport

unicef 
pour chaque enfant

